

Le plus important



**ENGAGER LES CHERCHEURS :
UN LEVIER CLÉ POUR DIFFUSER
LA CULTURE SCIENTIFIQUE
DANS NOTRE PAYS**



LEPLUSIMPORTANT

"Des idées et des actions pour développer les compétences et donner un avenir à chacun"



NOTRE GROUPE

#Leplusimportant, association indépendante fondée fin 2017, rassemble et met en action déjà **plus de 150 membres** de tous âges et tous horizons (consultants en management, hauts fonctionnaires, startupper, entrepreneurs sociaux, chercheurs, juristes, cadres dirigeants de grands groupes, enseignants...).



NOTRE CAUSE

Nous agissons pour **développer les capacités et compétences individuelles (capital humain)** de nos concitoyens pour **permettre à chacun de trouver une place et un avenir** dans notre société en pleine mutation.

Nous voulons ainsi favoriser l'égalité des chances et une société inclusive et lutter contre l'insécurité économique, en particulier parmi les moins favorisés et les classes moyennes.



NOS PUBLICS CIBLES

- # les **personnes peu qualifiées** pour les aider à développer les capacités et les compétences leur permettant de trouver une place stable sur le marché du travail et construire leur avenir ;
- # les **personnes en risque de déqualification** pour faciliter et accélérer leur transition vers de nouveaux métiers porteurs d'avenir ;
- # les **enfants et les jeunes** pour agir au plus tôt sur le développement de leurs capacités et favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous.



NOS ACTIONS

Nous agissons via **deux leviers d'engagement** complémentaires :

- # notre **"Think Tank"** propose des solutions concrètes aux pouvoirs publics pour développer les capacités et les compétences des personnes peu qualifiées ou déqualifiées ainsi que des enfants et des jeunes,
- # notre **"Action Lab"** offre aux projets de terrain qui développent les capacités et compétences des jeunes et des personnes peu qualifiées ou déqualifiées un accompagnement par des professionnels de haut niveau pour démultiplier leur impact social.



**ENGAGER LES CHERCHEURS :
UN LEVIER CLÉ POUR DIFFUSER
LA CULTURE SCIENTIFIQUE
DANS NOTRE PAYS**

6 SEPTEMBRE 2018





SOMMAIRE

Introduction et présentation de la démarche	6
Programme du colloque	14
Liste des participants	15
Synthèse de l'enquête publique sur les propositions	16
Présentation détaillée des propositions	22-51
Proposition #1 - Colloque international sur les sciences de la communication scientifique.....	22
Proposition #2 - Valorisation de la médiation auprès des personnels de recherche.....	24
Proposition #3 - Prix "science et société" de médiation scientifique pour personnels de recherche.....	26
Proposition #4 - Programmes de médiation à large échelle ciblés sur scolaires et nouveaux médias.....	28
Proposition #5 - Rencontres entre les personnels de recherche et la société.....	30
Proposition #6 - Plateforme collaborative de mise en relation chercheurs - projets de médiation.....	33
Proposition #7 - Plateforme collaborative de ressources en médiation pour les chercheurs.....	36
Proposition #8 - Inclusion de la médiation dans la formation des personnels de recherche.....	38
Proposition #9 - Coopération chercheurs/médiateurs critère de financement de la médiation..	40
Proposition #10 - Valorisation de la médiation dans les carrières.....	42
Proposition #11 - Directions des chaires de culture scientifique.....	44
Proposition #12 - Critère "médiation scientifique" dans les financements publics et privé.....	47
Proposition #13 - Enquêtes régulières sur l'engagement des chercheurs dans la médiation.....	49
Proposition #14 - Médiation parmi les objectifs des responsables des EPST, EPIC et universités....	51
Annexe 1 - Récapitulatif des financements requis (première estimation).....	52
Annexe 2 - Résultats de l'enquête publique sur les propositions.....	53



INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Le retour de certaines maladies comme la rougeole et les débats actuels sur la vaccination ou sur l'homéopathie mettent en lumière la difficulté parfois à démêler ce qui relève de la science et de la croyance, et la nécessité corollaire de promouvoir la culture scientifique.

De fait, **promouvoir la culture scientifique, industrielle et technique** constitue un **enjeu crucial pour notre pays** : pour des **raisons démocratiques** d'éducation de nos concitoyens à **l'heure** de la post-vérité, des raisons **économiques** de dynamisation de notre capacité d'innovation et des raisons **sociales** de démocratisation de l'accès à la culture scientifique, en particulier des plus défavorisés.

La **France est en retard dans ce domaine** : 90% des lycéens ignorent comment les connaissances sont produites et seuls 10% des chercheurs¹ sont vraiment actifs en matière de diffusion du savoir scientifique au plus grand nombre. Comment remédier à cette situation et inverser cette tendance ?

L'engagement des personnels de recherche constitue un levier essentiel, comme nous le montrent d'autres pays développés depuis des années. Ils sont en effet à la fois producteurs et charnières, tant à l'échelle locale que nationale.

D'où l'ambition de #Leplusimportant avec ce colloque national : **aboutir à des solutions concertées, concrètes et directement applicables** à l'attention des pouvoirs publics pour mieux engager les chercheurs dans la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle dans notre pays.

A. UNE CULTURE SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET TECHNIQUE PLUS INDISPENSABLE QUE JAMAIS

Bien davantage qu'un état des connaissances transmis aux citoyens par les chercheurs, la culture scientifique, industrielle et technique (CSTI) constitue un ensemble de processus réflexifs favorisant la compréhension des phénomènes naturels et culturels et des techniques par chacun et stimulant l'innovation.

La CSTI **est plus indispensable que jamais**, et ce principalement pour **3 types de raisons : démocratiques, économiques, et sociales**.

Sur le plan démocratique tout d'abord, quel paradoxe frappant entre l'évolution souhaitée vers une "société apprenante", véritable "**société de la connaissance**", et la prolifération des rumeurs et "fake news" dans un monde de "**post-vérité**" !

La connaissance scientifique et l'expertise sont plus que jamais au coeur des débats de société et des prises de décision. Le progrès scientifique et technique (génétique, nanotechnologies, intelligence artificielle...) ainsi que les tendances de fond (changement climatique, mondialisation, migrations, montée des inégalités, etc.) placent l'humanité face à des choix fondamentaux, dont tout citoyen devrait

¹ Scientists who engage with society perform better academically, Jensen et al, Science and Public Policy, 35(7), August 2008, pages 527–541

connaître les tenants et les aboutissants. Dans ce contexte, la confiance dans l'expertise, la capacité tant à déceler qu'à éviter les manipulations et la maîtrise de notions scientifiques et d'outils conceptuels de base sont capitales.

- # Or, si la confiance globale des Français à l'égard des scientifiques reste forte, elle est très dégradée sur certains sujets essentiels, comme celui de la vaccination, des OGM, ou du nucléaire². La multiplication des canaux d'information, leur décentralisation et l'accès rapide à l'information engendrent une confusion sur la fiabilité des sources, ainsi qu'entre information et désinformation. Les processus classiques d'apprentissage et d'information sont court-circuités. Le manque de familiarité avec la démarche, la temporalité et l'actualité de la science ne fait qu'accentuer ces incompréhensions.

Sur le plan économique, ensuite, dans des économies de l'information où la croissance repose de plus en plus sur la **capacité de l'économie à innover**, s'assurer la culture scientifique, industrielle et technique est partagée le plus largement possible est une exigence vitale.

- # La culture scientifique des élites économiques et politiques d'un côté, la richesse et la diversité du "vivier de talents" des personnes qui s'orientent vers des carrières scientifiques ou d'innovation en entreprise, de l'autre, deviennent des facteurs déterminants de la prospérité de notre pays. Or l'exposition individuelle à la culture scientifique est un facteur déterminant de la capacité à innover, comme le montrent les travaux du professeur Raj Chetty de Stanford³, ce qui plaide pour une diffusion de la culture scientifique au plus grand nombre, notamment via des échanges renforcés avec les chercheurs.

- # Pour autant, les relations entre le monde scientifique, le monde économique et la haute administration restent ténues et la volonté affichée d'intégrer davantage de profils scientifiques peu suivie d'effets. Pire, l'emploi scientifique connaît une crise des vocations scientifiques, voire une véritable fuite des talents dans certains domaines. Par ailleurs, à talent égal les enfants issus de classes défavorisées innoveraient nettement moins que ceux issus de milieux favorisés, principalement par manque de familiarité avec l'écosystème d'innovation. Raj Chetty parle même de "**Lost Einsteins**", indiquant que la capacité d'innovation des États-Unis pourrait être multipliée par 4 si le potentiel d'innovation des enfants issus de milieux défavorisés était mieux exploité. Si le chiffre n'est pas connu pour la France, à l'évidence le potentiel y est manifestement très substantiel.

Enfin, la diffusion de la culture scientifique, industrielle et technique relève **d'un impératif "social" d'élargissement des opportunités et d'égalité des chances** entre tous. À l'heure d'une "crise de l'ascenseur social", la culture scientifique ne doit surtout pas être l'apanage de quelques uns, mais au contraire ouvrir des opportunités à tous, comme le soulignent les promoteurs du "Equality of Opportunity Project", d'autant plus que les inégalités d'accès à la culture scientifique et leurs effets (sociaux et culturels) risquent d'être démultipliés par la diffusion de l'IA et de la robotique.

² Les Français et les sciences participatives, enquête Ipsos Sopra-Steria pour La Recherche - Mai 2016

³ Who Becomes an Inventor in America? The Importance of Exposure to Innovation, Alex Bell, Raj Chetty, Xavier Jaravel, Neviana Petkova, and John Van Reenen, NBER Working Paper No. 24062, December 2017

B. LES CHERCHEURS, UN LEVIER MAJEUR POUR MIEUX DIFFUSER LA CULTURE SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET TECHNIQUE

Dans ce contexte, les personnels de recherche ont un rôle de tout premier plan à jouer.

Rappelons tout d'abord que la médiation scientifique relève de **plusieurs objectifs** :

- # la dimension "**culturelle**", répondant à ou suscitant la curiosité : montrer et expliquer la science, et notamment ses avancées actuelles ;
- # la dimension **politique**, où ce qui est en jeu, c'est de permettre aux citoyens de comprendre et discuter les enjeux de société dans lesquels la science joue un rôle ;
- # **l'éducation à la science** de base, permettant à chacun d'exercer une citoyenneté de base ;
- # la **formation des futurs scientifiques** (pris au sens large : ingénieurs & techniciens, professions de santé, chercheurs du public et du privé...), l'enjeu clé se situant au niveau des jeunes scolarisés.

L'appropriation par tous de la culture scientifique industrielle et technique ne saurait intervenir de manière spontanée. Elle requiert au contraire une **mobilisation et une coordination forte de nombreux acteurs** : scientifiques (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens de recherche), médiateurs, enseignants, bibliothécaires, journalistes. C'est tout l'enjeu de la "**stratégie nationale de la CSTI**" définie en février 2017 sous l'égide de Dominique Gillot⁴.

- # Celle-ci entend mettre en place un cadre permettant de **mieux coordonner cet écosystème**, par exemple via la consolidation et la pérennisation des réseaux existants (AMCSTI, CPMF, APLF), des centres de sciences (conférence nationale de CCSTI, réunion des CCSTI) et la constitution de nouveaux réseaux.
- # Elle met également l'accent sur le **dépassement du paradigme classique du "deficit model"** ou modèle de déficit, qui réduit la question de la culture scientifique à un déficit de connaissances. Hors il est établi qu'informer ne suffit pas à convaincre, à surmonter les préjugés, étant donné les biais de sélection qui conduisent les individus à privilégier les informations qui les confortent⁵. Au contraire, il faut favoriser une véritable appropriation de ces connaissances, de la façon dont elles sont produites et de la méthode qui y a conduit, voire travailler sur des notions d'empathie et de confiance sur des sujets déjà polarisants⁶. L'enjeu concerne les chercheurs eux-mêmes, pas toujours protégés de ces biais de sélections. Cette orientation appelle un nouveau

4 La CSTI se rattache à "la connaissance à des degrés variables des acquis de la science" et à "la connaissance des modes de production de la science, de l'épistémologie à l'ensemble des facteurs sociaux et économiques influant sur la production de la science", Stratégie nationale de culture scientifique technique et industrielle, p. 5, www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/174000377.pdf

5 Scheufele DA. *Messages and heuristics: How audiences form attitudes about emerging technologies*. In: Turney J. *Engaging science: Thoughts, deeds, analysis and action*. London: The Wellcome Trust ; 2006. pp. 20-25.

6 National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine. 2017. *Communicating Science Effectively: A Research Agenda*. Washington, DC: The National Academies Press. <https://doi.org/10.17226/23674>

positionnement des acteurs de la CSTI et en particulier des personnels de recherche⁷.

Les personnels de recherche, levier majeur pour que la CSTI soit mieux maîtrisée

Commençons par rappeler l'évidence, à savoir que les chercheurs ne sont ni les seuls ni les principaux acteurs de la maîtrise partagée de la CSTI. L'éducation, les médias, les propositions des centres de sciences et des musées sont autant d'autres leviers qu'il importe évidemment de pleinement prendre en compte. Notons qu'ils feront d'ailleurs l'objet de réflexions séparées à #Leplusimportant

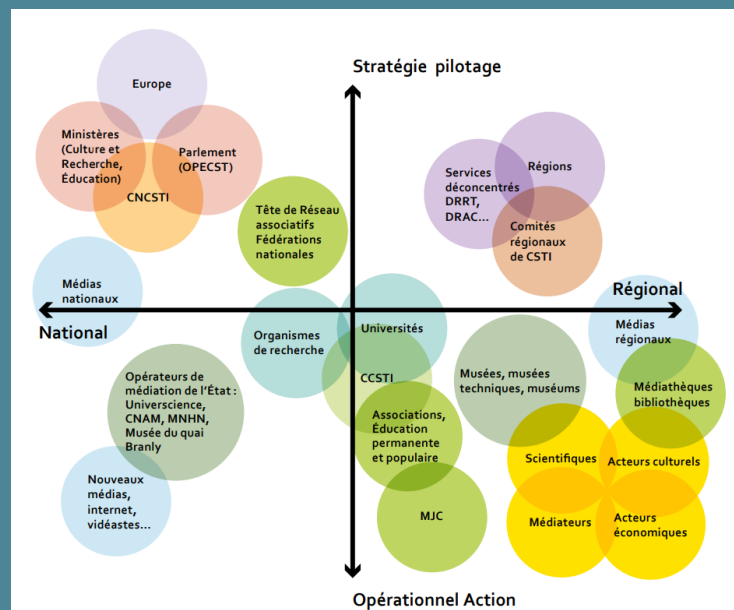
Pour de multiples raisons, institutions et personnels de recherche sont cependant au coeur de la diffusion de la démarche scientifique :

- # faut-il le rappeler, c'est **leur mission** : le législateur a intégré la CSTI aux missions de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment la « diffusion de la culture humaniste en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle » (article 7); ils doivent aussi « favoriser les interactions entre sciences et société » (article 6)⁸;
- # l'engagement des chercheurs permet un contact vivant avec la recherche se faisant et assure qualité et pertinence des connaissances partagées ; de fait, en raison de leur crédibilité et de leur légitimité, "les citoyens préfèrent une information scientifique produite par les chercheurs eux-mêmes" (Commission européenne, 2007) ;
- # de nombreux objectifs de la stratégie nationale de CSTI dépendent d'eux, comme par exemple "favoriser la rencontre entre élus et chercheurs, chercheurs et citoyens en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs de la médiation des sciences pour créer des rencontres, développer les débats publics, etc";
- # ils sont de facto au coeur de l'écosystème de la CSTI, comme l'illustre la place centrale des universités et des organismes de recherche dans le graphe ci-dessous, extrait de la Stratégie nationale de la CSTI⁹;

7 Cette stratégie est appuyée sur 4 principes : bien commun, qualité des actions, subsidiarité, appropriation. Elle met l'accent sur 4 thèmes : égalité femmes - hommes, changement climatique et développement durable, Europe, sensibilisation par la mémoire : l'histoire des sciences et des techniques. Elle définit 5 orientations stratégiques : connaissance et reconnaissance des acteurs de la CSTI en France ; numérique : connaissances, impacts et usages ; débat démocratique et appui aux politiques publiques ; démarche scientifique pour la société ; culture technique, industrielle et d'innovation.

8 Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

9 Stratégie nationale de CSTI, op. cit. p. 36



De fait, **l'engagement des chercheurs** dans des actions de médiation est ancienne, via à la fois des personnalités passionnées (à l'image des blogs de science) et de grandes institutions nationales dédiées à ce partage, dont le Musée des Arts et Métiers, Universcience, le Muséum national d'histoire naturelle. Ces dernières années ont vu l'émergence et le développement de directions de la communication des institutions de recherche et des universités ; la médiation étant cependant loin d'être réductible à la communication.

Pourtant, malgré ce rôle potentiel majeur, **l'engagement des personnels de recherche constitue un levier sous-exploité** pour mieux diffuser la CSTI. La déclinaison en 3 niveaux de gouvernance de la Stratégie nationale de la CSTI doit être accompagnée d'un ensemble de mesures et d'orientations ciblant directement ces institutions et ces personnes, ce qui n'est pas encore pleinement le cas. Nous sommes, en France, en retard par rapport à d'autres pays où la mobilisation des chercheurs pour diffuser la CSTI, notamment le Royaume-Uni est plus ancienne et plus forte. Des volontés concrètes ont mené à cet état de fait. Citons ainsi Martin Rees, alors président de la Royal Society qui publiait en 2006 avec le soutien du Wellcome Trust et des Research Councils UK une enquête menée suivant les recommandations d'un colloque de 2004 : "Scientists need to engage more fully with the public. The Royal Society recognises this, and is keen to ensure that such engagement is helpful and effective"¹⁰.

¹⁰ Survey of factors affecting science communication by scientists and engineers, Royal Society, 2006 https://royalsociety.org/~media/Royal_Society_Content/policy/publications/2006/111111395.pdf, consulté le 05/09/2018

C. ÉLABORER DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET CONCERTÉES POUR MIEUX ENGAGER LES CHERCHEURS DANS LA DIFFUSION DE LA CSTI

C'est l'**ambition de ce colloque** d'aboutir à des solutions concertées, concrètes et directement applicables pour mieux engager les chercheurs dans la diffusion de la CSTI.

Les propositions présentées ici ne sont pas prescriptives quant à la nature et au contenu des médiations à développer. D'une conférence à la mise en place d'un programme de recherche co-construit avec les citoyens, l'éventail des possibilités pour les chercheurs d'être acteurs de la rencontre entre les citoyens et la science en train de se faire est vaste. Si l'obsolescence du modèle de déficit est acquise, l'objet de ce colloque est de réfléchir aux conditions qui permettent un engagement quel qu'il soit de la part des chercheurs, à partir du moment bien sûr où il est productif. Il ne s'agit pas de faire de tous les chercheurs des médiateurs scientifiques professionnels, ces derniers ayant un rôle crucial à jouer dans la rencontre avec le public. Notons enfin que la question des sciences participatives est peu abordée, dans la mesure où elle fera l'objet d'un travail dédié.

L'enjeu est bien de permettre au plus grand nombre de citoyens une rencontre vivante avec la science en train de se faire. Une médiation plus active entre les institutions politiques, les institutions scientifiques et les citoyens nourrira par ailleurs la mise en oeuvre d'une recherche et d'une innovation responsables.

Sur la méthode, le choix a été fait d'une **démarche de co-construction des propositions**, afin de bâtir autant que possible une plateforme de mobilisation de la communauté CSTI autour d'un plan d'actions partagé.

C'est ainsi que ce colloque est le fruit d'un **processus en trois étapes**, intégrant les différents acteurs publics et privés concernés :

- Une première série de propositions ont été élaborées au cours de **dizaines d'entretiens** avec des représentants d'instituts et agences de recherches, de musées et centres de sciences, d'acteurs universitaires et associatifs,
- Ces propositions ont été discutées lors de **deux ateliers de travail** préparatoires impliquant au total une cinquantaine de participants des différentes structures impliquées dans la CSTI, organisées en juin et juillet 2018 au siège de la Ligue de l'Enseignement ; cette étude préparatoire a ensuite ces participants ont également eu accès permanent et ont contribué à cette étude préparatoire ;
- Ces propositions ont parallèlement été soumises à **concertation publique**, avec plus de **240 contributions** reçues, dont près de 60% venant de personnels de recherche.

Leur mise en débat avec une soixantaine de ces acteurs lors du colloque du 6 septembre au Collège de France a pour objectif d'aboutir à un jeu de propositions adaptées aux exigences, amendées et enrichies.

Sur le fond, plusieurs **lignes directrices** ont été définies :

- viser un véritable **changement d'échelle** dans l'engagement des chercheurs ;
- adopter une **démarche systémique** et non pas centrée sur quelques acteurs ;

- viser des **changements pérennes**, en apportant des réponses structurelles aux obstacles identifiés à l'engagement des chercheurs ;
- se focaliser sur des **propositions réalistes et actionnables à court terme**, avec notamment des prérequis financiers modérés.

C'est pourquoi les propositions ont été définies suivant 4 axes :

I - **Sensibiliser les chercheurs** : mieux faire connaître et valoriser les actions de médiation scientifique auprès des personnels de recher,

II - **Mettre en action les chercheurs** : faciliter l'engagement des personnels de recherche dans les actions de médiation,

III - **Former et outiller les chercheurs** : donner aux personnels de recherche les moyens d'interagir de manière efficace et constructive,

IV - **Faciliter le changement institutionnel** : mettre en place les conditions d'une action efficace dans la durée, notamment pour surmonter le manque de reconnaissance d'incitations positives pour les personnels de recherche.

*

Cette **étude préparatoire** a pour objectif de servir de point d'entrée pour les participants du colloque afin de nourrir les débats.

Elle sera bien sûr **mise à jour** à la suite du colloque, avant de faire l'objet d'une **large diffusion** et d'actions de suivi pour convaincre et **faciliter la mise en oeuvre** auprès des différents acteurs publics et privés concernés.

*

Merci à vous pour votre participation à ce colloque. Nous vous souhaitons d'excellents débats.

Ange Ansur, Dr. Sébastien Carassou, Dr. Elodie Chabrol, Clara de Bort, Dr. Héloïse Dufour, Dr. Florian Forestier, Dr. Tania Jenkins, Dr. Virginie Tournay, Claude Tran

Comité d'organisation du colloque





PROGRAMME DU COLLOQUE

13h30 *Accueil café*

14h00 **Ouverture**

Alain Prochiantz - Administrateur du Collège de France

14h15 **Introduction**

Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale [*par vidéo*]

14h30 **Présentation de la journée**

#Leplusimportant

14h45 **Conférences d'introduction**

Cédric Villani - Premier Vice-Président de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Techniques [*par visioconférence*]

Antoine Petit - Président du CNRS

Dominique Gillot - Présidente du Conseil National de la CSTI

Dominique Brossard - Chair of the Department of Life Science Communication at the University of Wisconsin-Madison

15h30 **4 Ateliers de travail - Discussions des propositions**

I - Sensibiliser les chercheurs

II - Mettre en action les chercheurs

III - Outiller et former les chercheurs

IV - Faciliter le changement institutionnel

17h15 *Pause café*

17h30 **Restitution des tables rondes et synthèse des nouvelles propositions**

Prochaines étapes

18h15 **Intervention**

Hubert Reeves, Astrophysicien

18h30 **Conclusion**

Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



PARTICIPANTS

[*sous réserve de confirmation définitive]

INSTITUTS ET AGENCES DE RECHERCHE



ACTEURS UNIVERSITAIRES



MUSÉES ET CENTRES DE SCIENCE



ACTEURS DE TERRAIN



ETATS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



ACTEURS DU FINANCEMENT PRIVÉ





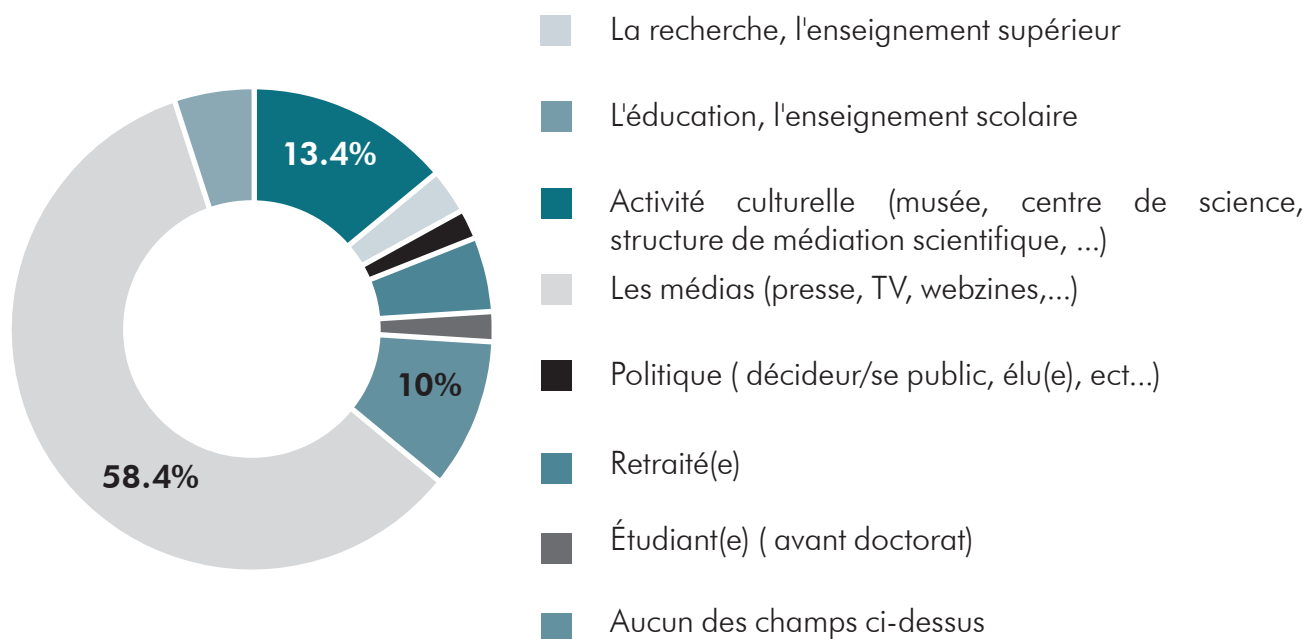
SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES PROPOSITIONS

Le choix a été fait d'une **démarche de co-construction des propositions**, afin de bâtir autant que possible une plateforme de mobilisation de la communauté CSTI autour d'un plan d'actions partagé.

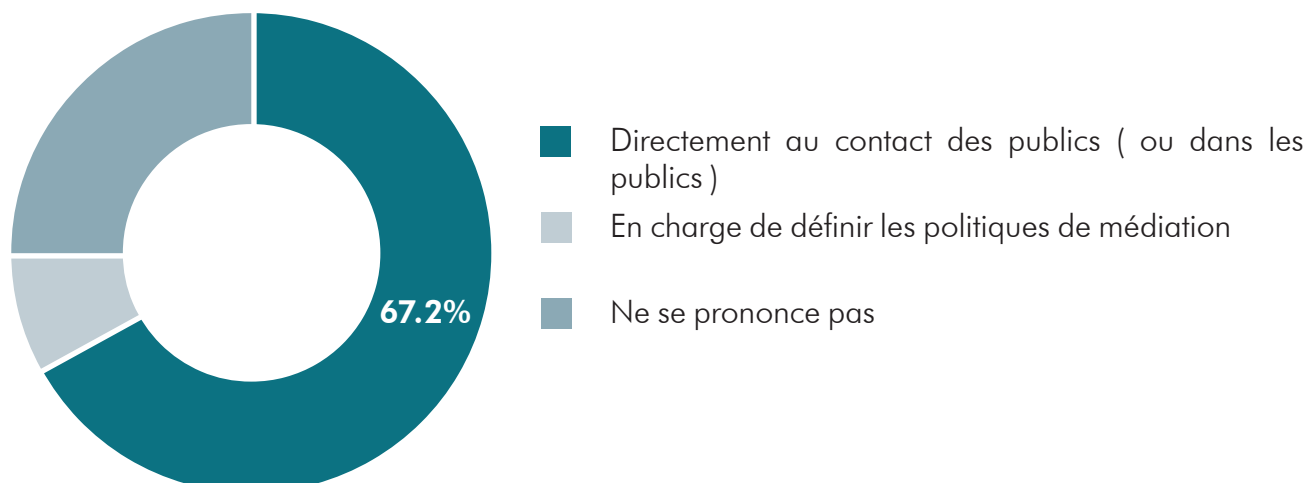
Un élément essentiel de cette démarche a consisté à soumettre les propositions à une **enquête publique en ligne** (Google Survey), ouverte à partir du 13 juin. Au 4 septembre, cette enquête a recueilli **plus de 240 contributions**, dont près de **60% venant de personnels de recherche**.

Voici les éléments clés qui ressortent de cette enquête, dont les résultats préliminaires avaient déjà été restitués aux participants des deux réunions de travail préparatoires organisées en juin et juillet au siège de la Ligue de l'Enseignement afin de travailler sur les propositions. Cette enquête, dont les résultats détaillés sont en annexe de cette étude, montrent un **soutien de plus de 80% des répondants aux propositions présentées**.

UNE COUVERTURE DE L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES D'ACTEURS DE LA CSTI

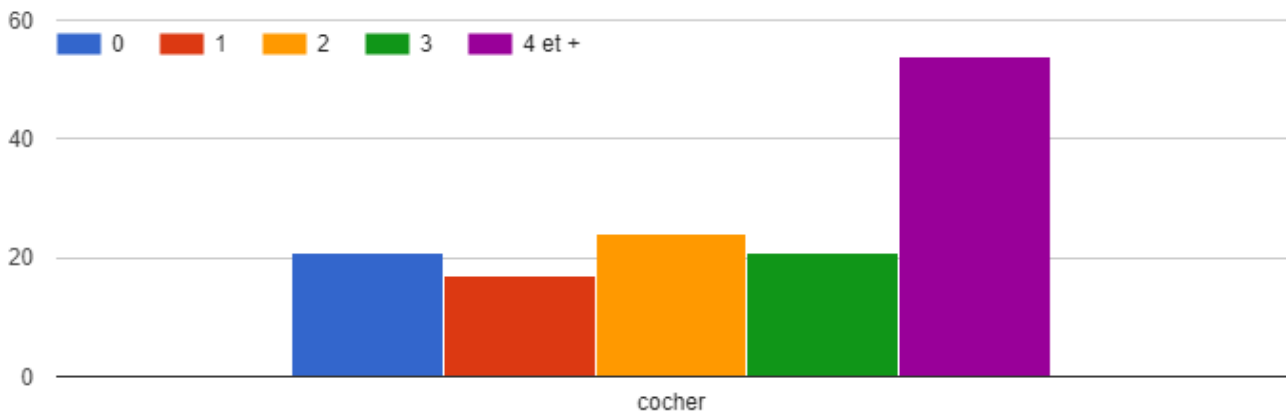


DEUX TIERS DES RÉPONDANTS SONT DES ACTEURS DE TERRAIN

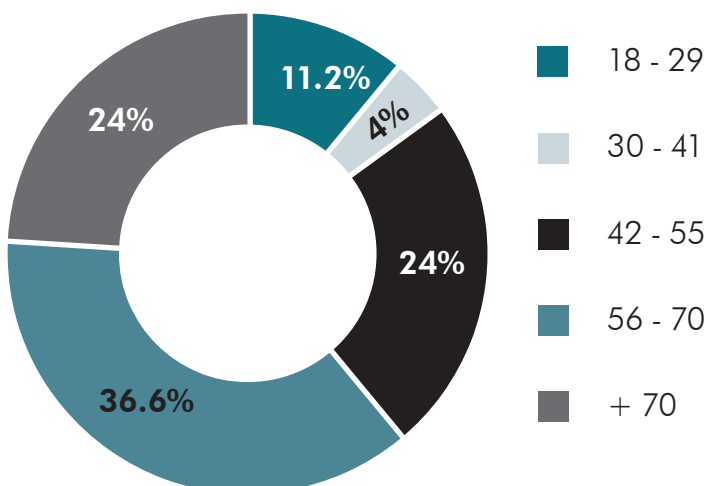
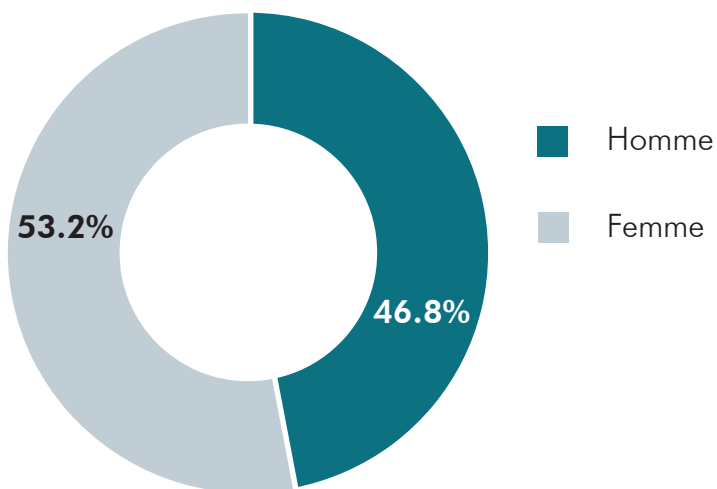


PARMI LES PERSONNELS DE RECHERCHE, DES RÉPONDANTS PLUS ACTIFS EN MÉDIATION QUE LA MOYENNE

Au cours des 12 derniers mois, à combien d'activités de médiation avez-vous pris part ?



UNE RÉPARTITION DES RÉPONDANTS ÉQUILBRÉE PAR GENRE ET PAR TRANCHE D'ÂGE



L'ENQUÊTE PUBLIQUE AUPRÈS DES ACTEURS DE LA CSTI MONTRE UN TAUX D'ADHÉSION DE PLUS DE 80% AUX PROPOSITIONS

I - Sensibiliser les chercheurs

I-1 - Colloque international sur les sciences de la communication scientifique	78	22
I-2 - Valorisation de la médiation auprès des personnels de recherche	85	15
I-3 - Prix de médiation scientifique pour les personnels de recherche	74	26

II - Mettre en action les chercheurs

I-1 - Colloque international sur les sciences de la communication scientifique	78	22
I-2 - Valorisation de la médiation auprès des personnels de recherche	85	15
I-3 - Prix de médiation scientifique pour les personnels de recherche	74	26
II-4 - Programmes de médiation à large échelle, ciblés sur scolaires, nouveaux médias	89	11
II-5 - Rencontres entre les personnels de recherche et la société	92	8
II-6 - Plateforme collaborative de mise en relation chercheurs - projets de médiation	80	20

III - Outiller et former les chercheurs

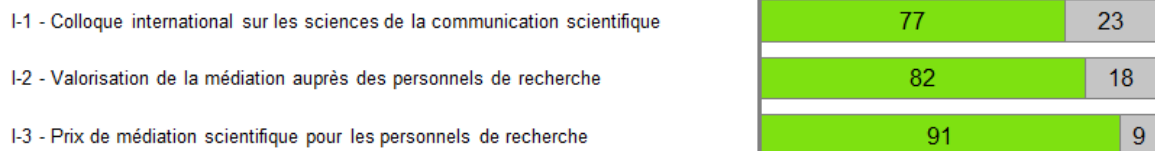
III-7 - Plateforme collaborative de ressources en médiation pour les chercheurs	78	22
III-8 - Inclusion de la médiation dans la formation des personnels de recherche	97	3
III-9 - Coopération chercheurs/médiateurs critère de financement de la médiation	76	24

IV - Favoriser le changement institutionnel

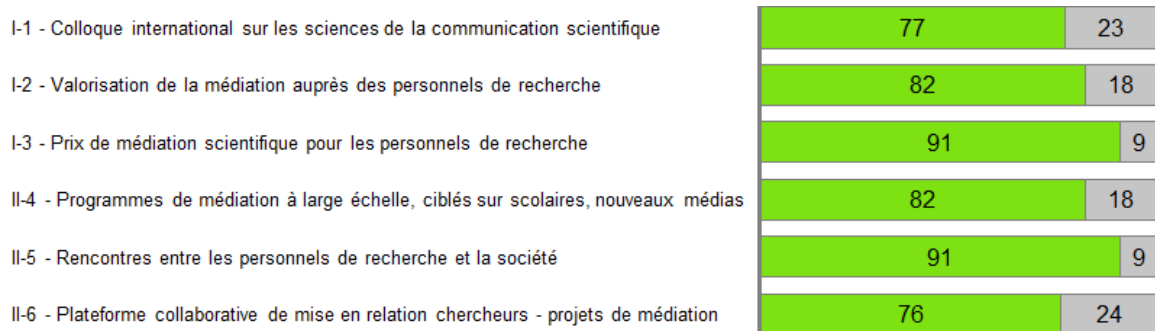
IV-10 - Valorisation de la médiation dans les carrières	88	12
IV-11 - Directions et chaires de culture scientifique	86	14
IV-12 - Critère "médiation scientifique" dans les financements	64	36
IV-13 - Enquêtes régulières sur l'engagement des chercheurs dans la médiation	67	33
IV-14 Médiation parmi les objectifs des responsables des EPST, EPIC, universités	95	5

LE PUBLIC SPÉCIFIQUE DES CHERCHEURS A UN NIVEAU D'ADHÉSION AUX PROPOSITIONS TRÈS PROCHE DE L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS

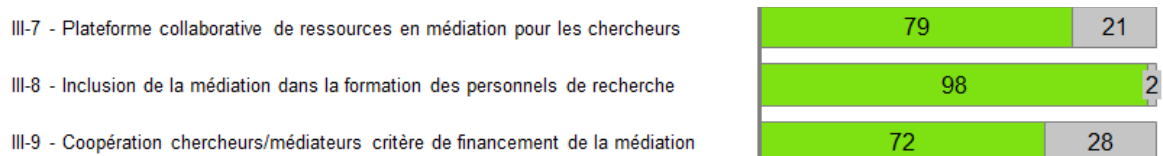
I - Sensibiliser les chercheurs



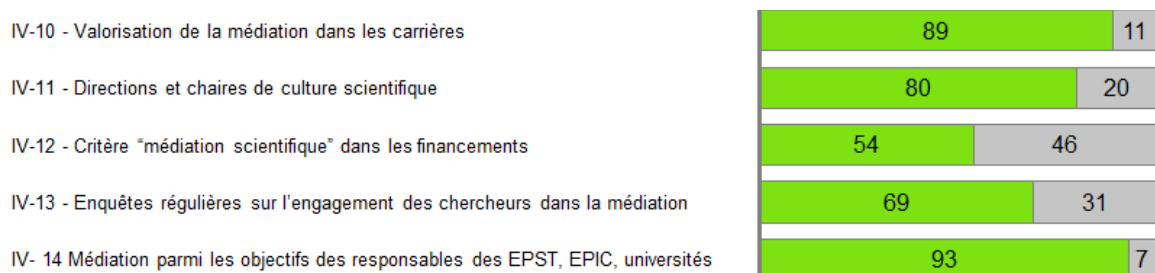
II - Mettre en action les chercheurs



III - Outiller et former les chercheurs



IV - Favoriser le changement institutionnel



PLUS DE 80% DES RÉPONDANTS PERÇOIVENT LES PROPOSITIONS COMME ÉTANT RÉALISTES

I - Sensibiliser les chercheurs

I-1 - Colloque international sur les sciences de la communication scientifique	89	11
I-2 - Valorisation de la médiation auprès des personnels de recherche	93	7
I-3 - Prix de médiation scientifique pour les personnels de recherche	91	9

II - Mettre en action les chercheurs

I-1 - Colloque international sur les sciences de la communication scientifique	89	11
I-2 - Valorisation de la médiation auprès des personnels de recherche	93	7
I-3 - Prix de médiation scientifique pour les personnels de recherche	91	9
II-4 - Programmes de médiation à large échelle, ciblés sur scolaires, nouveaux médias	83	17
II-5 - Rencontres entre les personnels de recherche et la société	92	8
II-6 - Plateforme collaborative de mise en relation chercheurs - projets de médiation	78	22

III - Outiller et former les chercheurs

III-7 - Plateforme collaborative de ressources en médiation pour les chercheurs	79	21
III-8 - Inclusion de la médiation dans la formation des personnels de recherche	95	5
III-9 - Coopération chercheurs/médiateurs critère de financement de la médiation	79	21

IV - Favoriser le changement institutionnel

IV-10 - Valorisation de la médiation dans les carrières	84	16
IV-11 - Directions et chaires de culture scientifique	73	27
IV-12 - Critère "médiation scientifique" dans les financements	59	41
IV-13 - Enquêtes régulières sur l'engagement des chercheurs dans la médiation	66	34
IV-14 Médiation parmi les objectifs des responsables des EPST, EPIC, universités	95	5

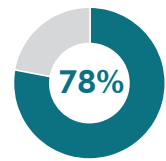


PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES PROPOSITIONS



PROPOSITION #1 - COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SCIENCES DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Taux d'avis favorable



"ORGANISER CHAQUE ANNÉE EN FRANCE UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE EN SCIENCES DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE COUPLÉ À UN COLLOQUE DE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES."

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

- # Absence d'un champ disciplinaire fort en sciences de la communication scientifique en France
- # Manque de connaissance des personnels de recherche des idées clés produites par les sciences de la communication scientifique (ex. prégnance du "deficit model" pourtant démontré comme non pertinent)

OBJECTIFS DE LA PROPOSITION

- # Donner un coup de projecteur aux connaissances et aux idées des sciences de la communication scientifique dans le monde académique
- # Créer un levier de rayonnement de la France sur ces sujets
- # Accélérer l'identification, le partage et la diffusion de bonnes pratiques, en mettant en contact différentes structures en vue de collaboration fructueuses transdisciplinaires, mêlant sciences formelles et sciences sociales
- # Rapprocher les connaissances académiques et les acteurs de terrain

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Un colloque international annuel de référence ciblé sur les sciences de la communication scientifique, avec deux volets
 - un colloque scientifique international "classique" sur les sciences de la communication scientifique
 - un colloque de partage de bonnes pratiques et retours d'expériences entre chercheurs pratiquant la médiation scientifique, pouvant le cas échéant aboutir à des productions utiles pour d'autres chercheurs (productions pouvant venir enrichir la plateforme collaborative de ressources en médiation pour les chercheurs (cf. Proposition #7)
- # Ce colloque se distingue d'ESOF par exemple par son caractère ciblé sur les sciences de la communication scientifique
- # Des manifestations régionales, ciblées sur les partages de bonnes pratiques entre chercheurs, pourront utilement compléter cette manifestation nationale

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Positionner la France comme acteur international reconnu dans le domaine
- # Accélérer l'identification, le partage et la diffusion de bonnes pratiques
- # Attirer l'intérêt de chercheurs sur le domaine

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Lancement par le MESRI d'un appel à projets pour mandater et sélectionner un consortium chargé d'organiser ce colloque

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Budget total de l'ordre de 100 à 300K€, incluant cependant une partie d'auto-financement (participants, partenaires)

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Sackler colloquium Science of Science communication http://nasonline.org/programs/sackler-colloquia/completed_colloquia/science-communication.html
- # Workshop "Communicating Science", de l'AAAS <https://www.aaas.org/Communicating-Science-Workshops>
- # Congrès Science and You <http://www.science-and-you.com/>
- # <https://pcst.co/>
- # <https://www.ecsite.eu/>

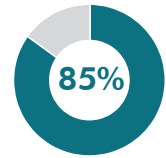
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Lancement de l'appel à projet pour sélectionner et mandater le consortium/comité d'organisation d'ici fin 2018
- # Premier colloque à organiser au printemps 2020



PROPOSITION #2 - VALORISATION DE LA MÉDIATION AUPRÈS DES PERSONNELS DE RECHERCHE

Taux d'avis favorable



"VALORISER AUPRÈS DES CHERCHEURS LES ACTIONS DE MÉDIATION IMPLIQUANT DES CHERCHEURS, PAR EXEMPLE VIA UNE SECTION DÉDIÉE DANS LES JOURNAUX DES ORGANISMES DE RECHERCHE ET SON INCLUSION DANS LA SESSION D'INFORMATION DANS LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES CHERCHEURS"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # La médiation scientifique des chercheurs n'est pas ou peu valorisée institutionnellement dans la progression de leur carrière, ce qui crée un frein à l'engagement individuel.
- # Dans le pire des cas, les activités de médiation se font au détriment de leur carrière (i.e. moins de temps pour produire des résultats et les publier dans des revues à comité de lecture), ce qui perpétue la vision selon laquelle la médiation scientifique est une perte de temps pour les chercheurs.
- # Il s'agit donc de valoriser les actions de médiation existantes portées par les chercheurs et de montrer l'intérêt des institutions pour ces activités en les présentant de manière positive dans les activités de communication des institutions.
- # Il s'agit également de rendre plus lisibles et visibles les opportunités existantes pour que les personnels de recherche puissent s'engager plus simplement.

NB : la question de la valorisation des activités de médiation scientifique dans la carrière des personnels de recherche est plus précisément traitée dans la proposition #10

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Une section spécifique dans les journaux des organismes de recherche (y compris les Newsletters et autres supports de communication/valorisation interne et externe) relatant les activités de médiation menées ou auxquelles participent les personnels de recherche.
- # Un temps dédié dans la journée d'accueil des nouveaux personnels de recherche leur indiquant les modalités existantes pour s'impliquer dans la médiation, les moyens d'en développer d'autres, et identifiant clairement les personnes clés qui seront ressources dans les institutions, de recherche mais aussi les structures de CSTI, le milieu scolaire.
- # Option additionnelle : organiser des séminaires internes de la médiation (ex. sur une journée ou demi-journée) où les chercheurs seraient aussi le public pas seulement les 'outils de savoir' pour diffuser ce que chaque équipe fait dans les instituts.

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Meilleure connaissance des possibilités d'engagement dans la médiation scientifique par les personnels de recherche

- # Sentiment de reconnaissance par les personnels de recherche de ces activités par l'institution
- # Augmentation du nombre de personnels de recherche qui s'engagent chaque année dans des actions de médiation

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Inscrire dans la liste des critères d'évaluation autour de la CST et l'engagement dans la société des carrières des chercheurs, des laboratoires, des établissements... (HCERES, CNU...)
- # Message des ministres (ex. de la ministre de l'ESRI à la CPU) mettant l'accent sur la nécessité de développer la médiation scientifique et encourageant ce type d'initiatives
- # Décision à prendre par chaque
 - Organisme/structure de recherche
 - Établissement d'enseignement supérieur
 - Financier privé

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Pas de coût spécifique lié à cette proposition

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # La diffusion et la médiation scientifique font partie des critères de recrutement des chercheurs au CNRS http://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/criteresdevaluation/06_criteres_2018.pdf
- # Forum CNRS NIMS
- # CPU : newsletter avec section médiation scientifique
- # Inserm : Opérations comme "Tous chercheurs", Apprentis Chercheurs avec l'association l'Arbre des connaissances (300 professionnels de recherche/an) et sa déclinaison MAAD, Chercheurs en herbe, MAAD digital (plateforme d'éducation scientifique sur les addictions, à destination des jeunes) <http://www.maad-digital.fr>

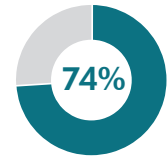
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Possibilité de mise en oeuvre immédiate



PROPOSITION #3 - PRIX "SCIENCE ET SOCIÉTÉ" DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE POUR PERSONNELS DE RECHERCHE

Taux d'avis favorable



"AJOUTER POUR LES CHERCHEURS UN "PRIX "SCIENCE ET SOCIÉTÉ" DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET DE SCIENCES PARTICIPATIVES AUX DISTINCTIONS DÉJÀ DÉCERNÉES PAR LES ORGANISMES SCIENTIFIQUES (EX. MÉDAILLES DU CNRS)"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # Les activités de médiation des chercheurs sont souvent réalisées sans soutien institutionnel, et rarement considérées comme un bonus pour leur carrière.
- # Il s'agit donc de valoriser les actions de médiation existantes portées par les chercheurs et de montrer l'intérêt des institutions pour ces activités

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # L'établissement d'un prix dit de "science et société" qui concerne les actions larges de médiation scientifique et/ou de sciences participatives et/ou communication scientifique distinguant ces activités dans la sphère académique et renforce la légitimité institutionnelle de la médiation
 - Possibilité de créer des catégories suivant la médiation (par exemple écrite, orale, filmée), et de prévoir un prix du public
 - Diversifier le jury pour éviter les biais : combiner des professionnels des médias, de la CSTI, des chercheurs... au total une dizaine de membres
 - Ouvrir le prix à tous les personnels de recherche (ex. ITA) et pas seulement aux chercheurs
 - Parmi les critères d'évaluation : collaboration avec les médiateurs ? toucher les jeunes ? originalité ? rayonnement ? répliquabilité ? valoriser aussi la coopération et le travail collectif

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Sentiment de reconnaissance par les personnels de recherche de ces activités par l'institution
- # Renforcement de la légitimité institutionnelle de la médiation scientifique
- # Valorisation médiatique de ce type d'activité

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Décision des organismes de recherche et nomination d'un comité de sélection
 - Possibilité de s'inspirer de la sélection de "MT180" : chaque organisme ou regroupement sélectionne un lauréat et 3 gagnants sont à choisir dans cette sélection

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Décision des organismes de recherche et nomination d'un comité de sélection
- # Possibilité de s'inspirer de la sélection de "MT180" : chaque organisme ou regroupement sélectionne un lauréat et 3 gagnants sont à choisir dans cette sélection

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Lauriers de l'INRA, médailles du CNRS : créer une catégorie sciences et société
- # Médaille Carl Sagan pour l'excellence dans la diffusion des sciences planétaires <https://dps.aas.org/prizes/sagan>
- # Prix Diderot de l'AMCSTI <https://www.amcsti.fr/fr/actions/les-prix-diderot/> (ce dernier ne récompense pas forcément des personnels de recherche, même si des chercheurs ont déjà été lauréats)
- # Prix OPECST-Inserm récompensant le transfert vers la société/médiation scientifique

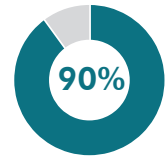
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Création du prix et premiers lauréats pour l'année 2019
- # Remise à l'occasion de la Fête de la science ?



PROPOSITION #4 - PROGRAMMES DE MÉDIATION À LARGE ÉCHELLE CIBLÉS SUR SCOLAIRES ET NOUVEAUX MÉDIAS

Taux d'avis favorable



"METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE IMPLIQUANT DES CHERCHEURS À LARGE ÉCHELLE AVEC DEUX PRIORITÉS SUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES NOUVEAUX MÉDIAS , PAR EX. VIA UN APPEL À PROJET PIA/SGPI DE 7-8 M€ /AN"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # Mieux faire connaître les outils de la démarche scientifique à l'ensemble des citoyens français dans un monde de la post-vérité où l'information est dé-réglée
- # Nécessité pour toucher l'ensemble des citoyens de s'adresser au public scolaire, qui est "captif", pour compléter les actions existantes s'adressant à l'ensemble de la population mais n'en attirant qu'une fraction
- # Surmonter la méconnaissance actuelle de la recherche et du métier de chercheur auprès des jeunes, en particulier auprès des jeunes issus de milieux défavorisés, l'image de métiers "inaccessibles" décourageant les vocations
- # Changer d'échelle par rapport aux programmes actuels afin de toucher tous les élèves et en particulier ceux issus de milieux défavorisés et les plus éloignés de la culture scientifique
- # Démystifier et préciser le statut et le rôle des chercheurs dans la société dans l'esprit des jeunes, et susciter l'appétence pour l'innovation
- # Nécessité de faire intervenir des personnels de recherche directement dont la pratique, le vécu et l'expertise sont irremplaçables (même s'ils n'ont pas forcément les compétences de médiation requises)
- # Nécessité de créer des opportunités de rencontres de grande envergure entre chercheurs, enseignants et élèves :
 - 2 lycéens sur 3 n'ont jamais rencontré de chercheurs dans les grandes métropoles
 - les rencontres chercheurs élèves sont rares (et prennent souvent la forme convenue de présentation des travaux de recherche, limitant leur impact potentiel)
 - pourtant 9 chercheurs sur 10 aimeraient faire de la médiation scientifique

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- Déployer des **projets de médiation à large échelle**, afin de permettre à chaque élève d'avoir une expérience de médiation à chaque grande étape de sa scolarité (primaire, collège, lycée), par exemple en lançant un **appel à projet public** porté par le **PIA**

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Permettre à **chaque élève** d'avoir une expérience de médiation à chaque grande étape de sa scolarité (une fois au primaire, une fois au collège, une fois au lycée)

- # Sensibiliser à large échelle à la démarche scientifique pour donner ces outils à tous les citoyens
- # Faire naître des vocations et élargir le recrutement social des chercheurs de demain
- # Accroître le potentiel d'innovation de notre pays de long terme en élargissant le "talent pool" d'innovateurs de la prochaine génération

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # **Définir un cahier des charges** (MEN, MESRI, SGPI) et **lancer des appels à projets** de programmes de médiation à large échelle pour permettre à chaque élève d'avoir une expérience de médiation à chaque grande étape de sa scolarité (primaire, collège, lycée)
- # Inscrire la médiation scientifique dans les projets de la réserve citoyenne et inciter les personnels de recherche, particulièrement les jeunes et les retraités à s'y engager.

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Appel à projets doté de 8 M€ annuels
 - ~2M€ pour toucher tous les élèves d'une classe d'âge au lycée
 - ~2M€ pour toucher tous les élèves d'une classe d'âge au collège
 - ~4M€ pour toucher tous les élèves d'une classe d'âge au primaire
- # Des exemples montrent en effet la possibilité de déployer ce type d'initiative à un coût minime par élève (<2€ par élève)
- # Financement par le PIA au nom de l'investissement d'avenir puisqu'il s'agit de diffuser la culture scientifique, de créer des vocations de chercheurs et d'accroître le potentiel d'innovation de notre pays pour la prochaine génération

VI - YA-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Les Savanturiers
- # L'Arbre des connaissances
- # La Main à la pâte
- # Le Cercle FSER développe le projet Declics qui consiste à faire rencontrer 7 chercheurs dans la scolarité de tous les lycéens
- # L'initiative @Endirectdulabo développée par le collectif Conscience possède une base de données d'expériences de vie de chercheurs de tous domaines utile pour l'orientation des lycéens <https://twitter.com/EnDirectDuLabo>

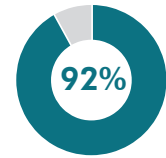
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Lancement de l'appel à projets fin 2018/ début 2019 pour un déploiement à partir de la rentrée 2019



PROPOSITION #5 - RENCONTRES ENTRE LES PERSONNELS DE RECHERCHE ET LA SOCIÉTÉ

Taux d'avis favorable



"DÉVELOPPER LES RENCONTRES ENTRE LES CHERCHEURS ET LA SOCIÉTÉ PAR LA DÉFINITION ET LE DÉPLOIEMENT PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES DE PROGRAMMES D'ACTION SPÉCIFIQUES CENTRÉS SUR CE THÈME"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # La demande des collectivités locales et des acteurs de la société civile pour la médiation scientifique est réelle, mais il existe trop peu de dispositifs facilitant les rencontres avec les chercheurs (partage d'information, modes de collaborations, etc.) ;
- # Les nombreuses initiatives existantes (fablabs, infolabs, etc) sont souvent dispersées, peu organisées et dépendantes d'un tout petit nombre de personnes ;
- # En réponse à cette demande non satisfaite et ce manque de coordination et de moyens, il s'agit de
 - Placer la CSTI au coeur des programmes culturels et en faire des vecteurs de diffusion de la CSTI (et profiter de 2019, année de la culture scientifique dans les DRAC) ;
 - Coordonner les initiatives existantes et les inscrire au sein de programmes pérennes et à plus large échelle.

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Inclure, au sein du programme d'action "CSTI" de chaque collectivité locale, des initiatives relatives à l'engagement des chercheurs dans la médiation scientifique
 - Formaliser ces programmes s'ils n'existent pas encore, notamment au niveau des conseils régionaux (au titre de leur compétence 'lycée'), des conseils généraux (au titre de leur compétence 'collège') et des mairies (au titre de leur compétence 'écoles primaires'), avec la désignation d'un référent CSTI
- # Faire en sorte que ces initiatives
 - S'articulent avec des initiatives existantes en matière culturelle, de recherche ou d'action éducative
 - Ex. lier l'octroi de financements émanant des collectivités locales relatifs à la recherche à des actions de médiation scientifique (cf proposition #12), par ex. encourager la relation et l'interaction avec le public lors des colloques scientifiques
 - Ex. inclure des ateliers de médiation au sein de Fablabs
 - Soient coordonnées efficacement entre elles à l'échelle de chaque territoire
 - Aient une taille critique (vs. dispersion de moyens) et s'inscrivent dans la durée (pérennité)

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Meilleure articulation des actions de médiation scientifique avec l'ensemble

des actions menées par les collectivités locales en matière culturelle, éducative, d'enseignement et de recherche (ex. profiter de 2019, année de la culture scientifique dans les DRAC)

- # Meilleure coordination des initiatives existantes, renforçant, à budget constant, leur efficacité et leur impact et contribution à la mise en place d'une offre plus robuste et cohérente de médiation scientifique à l'échelle d'un territoire
- # Couverture plus large des publics touchés par les actions de médiation menées grâce au soutien des collectivités locales

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Inclure un programme d'engagement des personnels de recherche au sein de chaque programme CSTI de chaque collectivité locale
 - Si ce n'est pas déjà le cas, désigner un référent engagement des personnels de recherche dans la CSTI et formaliser un plan d'action pluriannuel "sciences et société", au sein de chaque collectivité locale
 - Promouvoir le montage de programmes de résidences de chercheurs dans des institutions de CSTI (par ex. un chercheur vient passer une semaine par exemple dans un CSTI pour découvrir comment elle fonctionne et monter un projet ensemble), ainsi que de programmes réciproques d'accueil temporaire de professionnels de CSTI dans un labo pour y trouver matière à collaboration.
- # Organiser un "forum régional de la CSTI" par chaque conseil régional réunissant chaque année les différents acteurs de la CSTI (y compris académiques, scolaires, médiatiques) pour coordonner les actions et faciliter les transferts d'expériences et les collaborations pérennes ;
- # Lancer des appels à projets dédiés par les collectivités locales visant notamment à
 - renforcer la collaboration avec les médiathèques, musées, maisons de quartiers, pépinières et incubateurs, associations, différentes formes de labs déjà existants ;
 - mettre en avant le tissu d'acteurs déjà existant (muséums, centres de sciences, jardins zoologiques, etc.), en coordonnant leur action et en cassant les silos
- # Mettre en place des "conseils scientifiques" auprès de chaque collectivité locale, que les élus puissent consulter et qui puissent également donner un avis sur des sujets ayant une dimension scientifique, et favoriser le détachement de chercheurs dans la fonction publique territoriale

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Pas de coûts additionnels spécifiques pour les programmes d'engagement des personnels de recherche ni pour la mise en place de "conseils scientifiques"
- # Appels à projets : budget indicatif cumulé de 5 millions € / an à l'échelle nationale, permettant par exemple le financement de deux nouveaux FabLabs par région

Financement par les régions/collectivités locales

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

[Forum régional de la CSTI de la région Occitanie](#)

[Meetings Scientifiques Ouverts au Public](#) qui s'engagent pour articuler les colloques scientifiques avec des activités pour le public

Livings Labs et bibliothèques hybrides <http://www.enssib.fr/content/les-fab-labs-en-bibliotheques-episode-3>

Colloque "[Récifs coralliens](#)" de la FRB suivi de discussions entre chercheurs et citoyens

Learning Center Lilliad, avec son pôle événementiel et son pôle recherche et innovation

Programme de conférences et d'événements de la Ville d'Ivry

Programme "Les chercheurs accueillent les malades" dans les laboratoires Inserm, en partenariat avec les associations de malades (Mission associations recherche & société)

Les séminaires de formation Ketty Schwartz organisés par la Mission associations recherche & société de l'Inserm à destination des adhérents des associations de malades

Programme des Osher Fellows à l'Exploratorium de San Francisco pour l'accueil temporaire de chercheurs dans des institutions de CSTI <https://www.exploratorium.edu/collaborations/oshers>

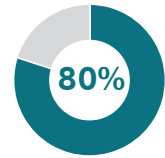
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

Proposition applicable dès maintenant pour un déploiement en 2019



PROPOSITION #6 - PLATEFORME COLLABORATIVE DE MISE EN RELATION CHERCHEURS - PROJETS DE MÉDIATION

Taux d'avis favorable



"METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME PUBLIQUE COLLABORATIVE "GUICHET UNIQUE" POUR RECENSER ET METTRE EN RELATION LES CHERCHEURS ET LES PROJETS DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # Manque de référencement national, interdisciplinaire, des actions de médiation, induisant une faible connaissance des possibilités et modalités concrètes d'engagement dans la médiation scientifique par les personnels de recherche et des personnes ressources à contacter et une mise en relation des acteurs difficile (par ex entre personnels de recherche et médiateurs ou entre personnels de recherche et de l'éducation nationale)
- # Étroitesse du vivier des personnels de recherche sollicités pour intervenir publiquement ("bons clients")
- # Émergence d'une multiplicité de plateformes de mise en relation ces dernières années, issues d'initiatives individuelles, peu coordonnées et se faisant en partie concurrence au lieu d'offrir une plateforme de référence unique à la communauté des acteurs de la CSTI

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Faire un bilan des plateformes collaboratives existantes dans le monde de la CSTI (Echoscience, ESTIM, etc.).
- # **Co-construire un cahier des charges** avec les acteurs de la recherche et de la médiation scientifique permettant d'atteindre les objectifs définis (nécessité que la plateforme soit celle de référence de l'ensemble de la communauté et non pas l'apanage d'une structure), et le cas échéant (en fonction des résultats du bilan de l'existant), renforcer une plateforme existante ayant le potentiel de devenir la plateforme de référence pour indiquer les actions dans lesquelles peuvent s'investir les personnels de recherche, et où les personnels de recherche pourraient identifier sur critères (géographique, temps disponible, champs disciplinaires, etc...) les actions sur lesquelles ils peuvent/souhaitent s'engager ;
- # Les initiatives locales et individuelles gagneront à se retrouver dans cette plateforme "guichet unique" (une seule plateforme qui devra faciliter l'inclusion des données présentes sur les plateformes déjà existantes)
- # Ce "**Meetic**" de la médiation scientifique comprendrait donc :
 - les projets de médiation scientifique programmés par les organismes médiateurs (musées, centre de sciences ...) qu'ils saisiraient eux-mêmes en y ayant accès.
 - un agenda collaboratif pour faciliter la diffusion de l'information des événements de culture scientifique
 - chaque personnel de recherche disposerait d'un profil qui accumulerait les expériences, permettant également d'être repéré par des actions/structures

- les chercheurs et/ou les laboratoires de recherche qui désirent s'investir ou simplement participer à de la médiation scientifique
 - les vidéastes, illustrateurs qui souhaiteraient participer à des projets
- # Cette plateforme serait aussi le lieu de référence où trouver les points de contact pertinents :
- Chargés Académiques de la Culture Scientifique (CAST) ou personne référente dans les Délégations Académiques à l'éducation Artistique et Culturelle (DAAC) dans les rectorats
 - Personnes ressources chargées de la culture scientifique dans les instituts de recherche, les délégations régionales des EPST, les universités
- # Pour aller au-delà de la mise en relation il faut imaginer pour faire un retour d'expérience avec deux parties :
- la base de données avec typologie des actions de médiation des chercheurs, du champ disciplinaire, du public
 - l'interface pour que les intervenants puissent remonter les informations, les consulter
- # Cette plateforme serait promue par l'ensemble des acteurs (EPST, EPIC, universités, centres de sciences,...)

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Diffuser l'information à tous les personnels de recherche, tous les médiateurs (après avoir déterminé les critères d'entrée), donc accroître les possibilités de rencontre donc de production ;
- # Ouvrir de nouveaux chantiers de médiation pluridisciplinaires ;
- # Permettre au public et la société en général d'accéder à l'information sur certains programmes de médiation scientifique voire d'y participer ;
- # Permettre le développement de nouvelles stratégies de communication à mettre en oeuvre tant au niveau des laboratoires de recherche que dans les organismes médiateurs ;
- # Démultiplier les projets et afin de mobiliser plus de personnels de recherche pour la médiation ;
- # Rassembler l'information permettant d'établir des critères et des processus de certification des organismes de médiation

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Etablir une cartographie et un bilan critique des plateformes existantes
- # Financer un AAP dans le cadre du PIA

- # Créer un groupe de travail s'appuyant sur des partenaires (grands établissements de recherche et de médiation et potentiels financeurs) prêts à s'y investir et à développer un pré-projet ;
- # Obtenir le soutien des ministères concernés (MESRI, MEN, Culture, Numérique) ;
- # Etablir un calendrier de mise en oeuvre ;
- # Elaborer une charte d'usage.

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # création de la plateforme : 400 à 600 k€
- # coût de sa maintenance : 100k€/an
- # administration, maintenance et modération/community management : 2-4 ETP

Financements publics + fondations + fonds européens

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Des plateformes ont déjà été créées et peuvent être une ressource et suggérer une méthodologie : www.adopteunchercheur.com, www.estim-science.fr, Makerscience, Scienc'ass
- # Agenda-sujet du ministère de la recherche
- # L'Inserm a mis en place un réseau entre associations de malades et scientifiques retraités des EPST : réseau ScienSAs'

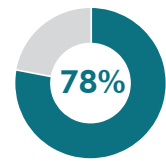
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Dès 2019



PROPOSITION #7 - PLATEFORME COLLABORATIVE DE RESSOURCES EN MÉDIATION POUR LES CHERCHEURS

Taux d'avis favorable



"METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME COLLABORATIVE DE RESSOURCES POUR LES CHERCHEURS (EX. MOOC, MODULES DE FORMATIONS, "MEDIA CENTER", FORUM D'ÉCHANGES) - INTÉGRÉE À LA PLATEFORME "GUICHET UNIQUE" (CF PROPOSITION 6)"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # Capitaliser les ressources méthodologiques et de communication à l'usage de personnels de recherche intervenant dans des actions de médiatisation ;
- # Mettre en lien l'ensemble des acteurs et ressources de la CSTI : chercheurs, éducateurs, sociétés savantes et autres institutions scientifiques, communicants (journalistes, presse numérique, presse papier) ;
- # Renforcer les liens entre les institutions culturelles et les professionnels des nouveaux médias ; rapprocher le monde de la recherche de l'éducation formelle et informelle ;
- # Rapprocher chercheurs et médiateurs dans les contextes de controverses scientifiques et centraliser l'information sur les éléments controversés (par ex., au début de la crise sur le Lévothyrox - information sur la conduite des protocoles en toxicologie).

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Faire un état des lieux critique des plateformes collaboratives existantes
- # Favoriser la mise en action dans la médiation scientifique en offrant des protocoles d'action de médiation efficaces qui servent de base aux personnels de recherche
- # Renforcer la collaboration professionnelle des spécialistes des nouveaux médias (vidéastes et youtubeurs) et des chercheurs pour favoriser l'innovation des formats de médiation et améliorer leur efficacité, également en cas de controverses ;
- # Monter des parcours de formation en partenariat entre les universités et les CCSTI

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Meilleur engagement des personnels de recherche dans la médiation scientifique
- # Meilleure gestion en amont des alertes sociales sur des sujets controversés (par exemple, informer, faire le tri sur les sources contradictoires d'information concernant les études scientifiques portant sur les substances préoccupantes à l'état de trace)

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Etablir une cartographie et un bilan critique des plateformes existantes
- # Créer un groupe de travail de partenaires (grands établissements de recherche et de médiation) prêts à s'y investir.
- # S'inspirer de la démarche de mise en place de la plateforme FUN "France Université Numérique"

- # Financer un AAP (dans le cadre du PIA ?)
- # Obtenir le soutien des ministères concernés (MESRI, MEN, Culture, Numérique)
- # Préparer un calendrier de mise en oeuvre

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

Cf. question 7.

- # Création de la plateforme : 200 à 400 k€
 - Création de la plateforme : 200 à 400 k€
 - Coût de sa maintenance : 70k€ /an
 - Administration, maintenance et modération/community management : 2-4 ETP

Les coûts varieront suivant le niveau d'animation voulu sur le site et la gamme de services proposés.

Financements publics + fondations + fonds européens

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Science Media Center britannique (mais modèle économique "à la française" à travailler)
- # Il y a aussi des plateformes type <http://www.informalscience.org/> qui mettent en contact le champ des recherches et évaluations en sc.info com et celui de la médiation.

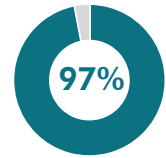
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Définir un pré-projet d'ici au 1er trimestre 2019 définissant notamment l'offre de services de la plateforme et recensant les initiatives et ressources existantes
- # Viser une ouverture à la rentrée 2019, en format "MVP" (minimum viable product) puis une montée en puissance progressive



PROPOSITION #8 - INCLUSION DE LA MÉDIATION DANS LA FORMATION DES PERSONNELS DE RECHERCHE

Taux d'avis favorable



"INCLURE LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE DANS LA FORMATION DES ÉTUDIANTS SE DESTINANT À LA RECHERCHE ET DANS LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES CHERCHEURS (EX. BONNES PRATIQUES DE COMMUNICATION, USAGE DES NOUVEAUX MÉDIAS, TRAITEMENT DES SUJETS SCIENTIFIQUES CONTROVERSÉS)"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # Format des conférences (souvent privilégié comme mode de transmission des connaissances) peu adapté à la diversité des publics
- # Méconnaissance large des concepts et techniques de base de la communication des sciences chez les personnels de recherche
- # Prégance de l'idée reçue que la médiation constitue une simple vulgarisation des contenus ("deficit model")
- # Méconnaissance de l'usage des nouveaux médias
- # Sentiment chez les personnels de recherche de ne pas être outillé pour répondre à des questions scientifiques faisant l'objet de controverses

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Mettre en place un module dès les premières années des cursus scientifiques à l'université et dans les EPST pour sensibiliser aux bases la médiation scientifique et de son importance dans une société où l'information est dérégulée (rendre cela symbolique, comme la formation à l'anglais)
- # Mettre en place un ensemble de modules (certains obligatoires, d'autres optionnels) permettant de transmettre les fondamentaux de la communication scientifique et des problématiques de médiation scientifique en assurant une montée en compétence au fur et à mesure du parcours (master et thèse)
- # Inscrire un volet médiation dans la formation des nouveaux arrivants des personnels de recherche dans les organismes de recherche et les universités
- # Former le personnel de direction des grands établissements en inscrivant la médiation dans les cursus de hauts potentiels
- # Pour ces formations, favoriser
 - l'appropriation des problématiques de la médiation en privilégiant un enseignement basé sur des mises en activité, des cas pratiques et des retours d'expérience,
 - la sollicitation de professionnels de la médiation à l'expertise terrain reconnue alliée à un soutien théorique sur les principes scientifiques tirés des sciences de la communication scientifique.

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Médiation scientifique plus efficace et diversifiée de la part des personnels de recherche
- # Meilleure reconnaissance et collaboration de l'expertise des professionnels de la médiation par les personnels de recherche
- # Compétences de médiation partagées par tous les personnels de recherche pour leur permettre d'intervenir plus efficacement, en particulier dans le contexte de controverses touchant leur domaine
- # Articulation plus naturelle entre chercheurs et professionnels de la médiation de façon à ce que la relation soit bénéfique à tous et permettre aussi aux personnels de recherche de mieux valoriser leurs travaux
- # Investissement plus important des personnels de recherche dans la médiation scientifique dû à un sentiment de légitimité plus fort

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Constitution de maquettes de programmes par les universités, les EPST et les EPIC
- # Mobilisation des acteurs de la CSTI

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Réallocations de budget

VI - YA-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # L'Université Paris-Sud propose aux étudiants de 3ème année en physique fondamentale une formation à la vulgarisation
- # Modules de médiation scientifique inclus dans la formation en doctorat de nombreuses universités à l'étranger

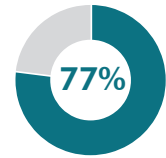
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Dès septembre 2019.



PROPOSITION #9 - COOPÉRATION CHERCHEURS/ MÉDIATEURS CRITÈRE DE FINANCEMENT DE LA MÉDIATION

Taux d'avis favorable



"FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE CHERCHEURS ET MÉDIATEURS SCIENTIFIQUES PROFESSIONNELS (Y COMPRIS DANS LES MUSÉES) EN EN FAISANT UN CRITÈRE DE FINANCEMENT DE LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE."

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # Faible coopération entre les personnels de recherche et les professionnels de la médiation
- # Relations entre les institutions scientifiques et les institutions culturelles à institutionnaliser
- # Permettre aux professionnels de la médiation de s'approprier plus rapidement les innovations et nouvelles données de la recherche.

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Inclure dans les appels à projets des projets de médiation scientifique un volet sur la coopération avec les personnels de recherche dans les demandes de financement nationales et européennes
- # Mettre en lien les agendas de programmation des structures de médiation scientifique (type CCSTI) avec les structures de recherche spécialisées dans les thèmes prévus par les CCSTI (via par exemple la plateforme prévue par les propositions #7 et #8)
- # Inclure dans les budgets des organismes de recherche des appels à projets à destination des professionnels de la médiation
- # Inclure les médiateurs dans l'action des institutions de recherche dans les moments de débordement médiatique sur un sujet donné

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Plus grande coordination et coopération des institutions scientifiques et culturelles
- # Intégration rapide des nouveaux médias et formats de médiation dans les activités de recherche

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Ajout par chaque acteur de la CSTI (y compris les musées) de la coopération entre chercheurs et médiateurs scientifiques professionnels comme critère de financement de la médiation scientifique

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

Pas de budget additionnel spécifique à prévoir

VI - YA-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

Voir les propositions # 6

Learning Center Liliad, avec son pôle événementiel et son pôle recherche et innovation ; Livings Labs et bibliothèques hybrides

Colloque « Récifs coralliens : des solutions pour aujourd'hui et demain » de la FRB suivi de projection de films et de discussions entre chercheurs et citoyens www.fondationbiodiversite.fr/fr/actualite/263-2018/1035-colloque-corail-2018.htm

Meetings Scientifiques Ouverts au Public, Cercle FSER

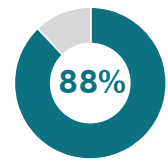
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

Dès 2019



PROPOSITION #10 - VALORISATION DE LA MÉDIATION DANS LES CARRIÈRES

Taux d'avis favorable



"VALORISER DANS L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES CHERCHEURS L'IMPLICATION DANS LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE, PAR EX. EN EN FAISANT UN CRITÈRE POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE DANS LE RECRUTEMENT OU LES PROMOTIONS/ÉVALUATIONS, OU EN VALIDANT DES HEURES DE FORMATION AUX DOCTORANTS QUI RÉALISENT DES ACTIONS DE MÉDIATION."

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # Les efforts réalisés par les personnels de recherche qui s'engagent ne sont pas valorisés dans leur carrière, voire sont contre-productifs car mal considérés, que ce soit dans des commissions ou dans des laboratoires
- # Il s'agit de valoriser l'investissement sciences - société des personnels de recherche pour que davantage y dédie ne serait-ce qu'une demi-journée par an
- # Il s'agit également d'inclure effectivement les actions de médiation dans les critères pris en compte pour l'évaluation, le recrutement ou la formation des personnels de recherche

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # systématiser la validation d'heures de formation en médiation pour les doctorants qui réalisent des actions de médiation
- # systématiser l'ajout d'une case à remplir dans les formulaires pour décrire les actions menées par les personnels de recherche, que ce soit lors du recrutement ou lors des passages de classe (au niveau des organismes de recherche, des universités)
- # permettre des décharges pour les enseignants-chercheurs qui font de la médiation scientifique
- # mettre en place dans tous les comités de sélection ou de passage de classe un référent médiation scientifique dont le rôle est de s'assurer que le critère de médiation est bien pris en compte, et que la qualité des actions est examinée
- # flécher chaque année quelques postes de l'IUF (Institut Universitaire de France) à des enseignant-chercheurs qui voudraient proposer un ambitieux programme de médiation (effet de levier, mais aussi de reconnaissance dans la communauté universitaire, vu le prestige de ces postes).

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Un nombre de doctorants et de personnels de recherche plus important qui s'investit dans la médiation
- # Implication plus forte des personnels de recherche dans la médiation scientifique du fait de la valorisation de ces actions

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Publication de la synthèse du rapport par la présidence de chaque université ou des COMUES et transmission (appuyée par la CPU et/ou le MESRI) aux responsables d'écoles doctorales, de collèges d'écoles doctorales, responsables de commissions de recrutement (université/EPST/EPIC)
- # Mise en place par chaque université, EPST, EPIC du volet médiation dans le processus de recrutement/passage de classe et du référent dans les commissions
- # La CPU encourage les présidents d'université à prendre connaissance de la synthèse du rapport et la leur transmet

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Crédits aux doctorants : coûts zéro
- # Case dans les dossiers : coûts zéro
- # Référents culture scientifique dans les comités : coûts zéro
- # Décharges pour les enseignants chercheurs (3h éq TD pour 30% des enseignants chercheurs = 1 700 k€)

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Plusieurs écoles doctorales françaises accordent des crédits universitaires aux doctorants pour les actions de médiation (convention Maths en Jeans Nancy Metz et Bordeaux)
- # Universcience et l'école doctorale du MNHN ont mis en oeuvre des contrats doctoraux qui imposent un volet médiation scientifique ; à Paris Saclay : décharge des actions de médiation à hauteur d'1h d'équivalent-TD pour une demi-journée, plafonnée à 20h par an
- # Fondation Schlumberger pour l'Education et la Recherche : introduction d'une case à remplir par les candidats pour être lauréats et bénéficier d'un financement facilite grandement ensuite leur mobilisation dans ce type d'action.

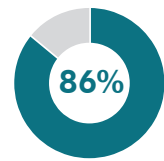
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Doctorants : dès rentrée 2018
- # Mise en oeuvre pour les recrutements/avancements : la rentrée 2019, voire plus tôt



PROPOSITION #11 - DIRECTIONS DES CHAIRES DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Taux d'avis favorable



"METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS DE LA MÉDIATION ET DES RÉFÉRENTS "MÉDIATION" AU SEIN DE CHAQUE LABORATOIRE DE RECHERCHE, AINSI QUE DES CHAIRES DE CULTURE SCIENTIFIQUE DANS LES EPST, UNIVERSITÉS, ET SOCIÉTÉS SAVANTES."

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

- # La diffusion de la culture scientifique n'est pour le moment pas un sujet académique, n'est pris en compte ni dans la définition des politiques de recherches, ni dans la détermination des méthodologies, ni dans les programmes d'enseignement.
- # La création de services dédiés dans les universités vise à inclure le sujet de la CSTI de manière transverse dans toutes les activités de l'université (recherches, enseignement, documentation, etc).
- # La création de chaires dédiées vise à donner une légitimité académique et institutionnelle à cette question, comme un véritable objet de réflexion et de recherche.
- # La mise en place de chaires et/ou de structures rend les interlocuteurs identifiables pour le public (institutions éducatives, institutions de médiation)

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # La proposition vise à créer des chaires universitaires dédiées à la question de la CSTI (liées à un domaine précis ou pas), impliquant la constitution de véritables équipes visant par exemple à:
 - Développer des méthodes et dispositifs pour la médiation et l'enseignement
 - Mener des recherches sur les nouveaux objets de médiation en lien avec des chercheurs d'autres disciplines
 - Développer l'enseignement vers les étudiants, les autres chercheurs et les enseignants du primaire et secondaire.
 - Développer des actions de diffusion
- # La création de services ou de directions dédiées implique pour sa part une évolution administrative (créations de nouvelles fonctions, redéfinitions ou fusions d'autres, par exemple transformation de l'activité de certaines directions de la communication, services communs de la documentation, SUP, etc.)
- # Dans le processus de création de ces chaires il est crucial d'associer les expertises de terrain développées et existantes (les solliciter pour les interventions de formation, les inscrire dans des processus diplômants, via la VAE)
- # La proposition vise à désigner dans chaque laboratoire un référent culture scientifique, chargé de répercuter auprès des personnels de recherche les différentes possibilités d'engagement et vis à vis de l'extérieur, d'être la personne ressource à contacter (une liste collaborative régionale doit être tenue à jour à destination des instances impliquées : rectorats, musées et centres de sciences, acteurs de terrain...)

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Rendre plus claire la différence entre la communication et la culture scientifique
- # Fournir un vivier de personnes pouvant siéger dans les commissions de recrutement
- # Développement d'un champ de recherches
- # Meilleure intégration la médiation scientifique aux politiques de recherche et d'enseignement
- # Développement de nouvelles modalités de médiation, de nouveaux outils, production de documents, de supports, d'interfaces
- # Constitution de pôles collaboratifs et de réseaux entre chercheurs et autres acteurs (éducation nationale, tissus locaux, etc)
- # Evolution culturelle et institutionnelle au sein des universités permettant de meilleurs liens entre recherche, enseignement, communication et documentation
- # Plus d'enseignants disponibles pour les formations des futurs chercheurs
- # Donner des lettres de noblesse à un champ qui relève aujourd'hui de champs moins diplômants

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Création de chaires :
 - allocation ou redéploiement de moyens
 - sensibilisation et concertation au sein des équipes pour une bonne compréhension, acceptation et intégration des chaires créées
- # Création de services par les institutions ou les PRES :
 - redéploiement de moyens, redéfinition des stratégies pour une meilleure intégration des activités de recherche et des activité support et institutionnelles des universités.
 - développement de cursus ou de modules de spécialisation en médiation scientifique
 - s'assurer que la différenciation des missions permette toutefois de garder des compétences doubles (culture et communication) dans les deux services (ne pas reproduire un système d'accès fermé qui est historique).
 - Désignation de référents "médiation" au sein des équipes

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Chaires : ordre de grandeur de ~ 200 K euros par an par chaire (solliciter les entreprises, coûte peu à l'université, de 30K à 100K)
- # Référents dans les comités : coûts zéro

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Chaire « La Physique autrement » Fondation Paris-Sud Université
- # Chaire de Culture Scientifique de l'Université du Pays Basque
- # Department of Life Sciences Communication, University of Wisconsin-Madison
- # Direction de la culture scientifique à l'IRD
- # Institut Henri Poincaré : service de la communication, mais aussi conseil de la culture scientifique
- # Toute la stratégie, les outils et la communauté d'acteurs mis en place par l'Université de Lyon autour de [Pop'Sciences](#)

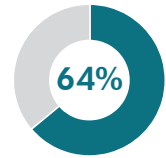
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

- # Dès 2019 pour la création des premières chaires



PROPOSITION #12 - CRITÈRE "MÉDIATION SCIENTIFIQUE" DANS LES FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

Taux d'avis favorable



"INCLURE UN VOLET ET UNE LIGNE BUDGÉTAIRE MÉDIATION SCIENTIFIQUE DU PROJET DANS LE FORMULAIRE DES DEMANDES DE FINANCEMENT DE RECHERCHE"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

Aujourd'hui, seuls 10% des chercheurs sont véritablement actifs dans la médiation en France. Il n'existe aujourd'hui au niveau national que peu d'incitations à faire de la médiation pour les personnels de recherche. Le financement est un levier important.

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Ajouter dans tous les dossier de financement de recherche une case à remplir indiquant les moyens qui seront utilisés pour faciliter le lien avec la société (transfert des connaissances produites au public, dialogue avec le public, implication du public dans la recherche elle-même) ;
- # Ajouter une ligne budgétaire pour développer les actions de médiation scientifique sur les financements conséquents à fort impact ;
- # Mettre en place pour chaque comité de financement un référent médiation scientifique
- # Proposer un menu déroulant avec le type de public visé.

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Plus d'actions de médiation mises en œuvre
- # Réponses plus fréquentes aux sollicitations.
- # Pour le financeur : rayonnement de la structure ; plus de facilité à impliquer le public dans les recherches

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Modification des dossiers de financement par les organismes de financement de la recherche.
- # Évolution des modalités d'évaluation : pour les ANR par exemple, cette évaluation se fait par le même chercheur que le reste de l'ANR, donc un expert scientifique du domaine mais pas du tout expert en médiation. Il faudrait donc inventer un système d'évaluation sérieux qui permette d'apprécier la demande "médiation" et de donner un coup de pouce aux projets plus ambitieux.

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

minimales en terme de coûts directs.

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

- # Europe : toutes les demandes de financements ERC contiennent une section demandant aux déposants de proposer un plan sur la manière dont les connaissances produites vont être partagées avec le public et (des fonds dédiés peuvent y être alloués, en sus des financements pour la recherche).
- # Etats-Unis : les dossiers de demande de financement de la National Science Foundation comportent un volet sciences et société
- # la Fondation Schlumberger pour l'Éducation et la Recherche comporte une section médiation scientifique à remplir pour les dossiers de candidature
- # Dans son rapport d'auto-évaluation 2005-2010, l'ANR insiste sur le fait que "les projets financés par l'ANR peuvent aussi intégrer des actions de culture et de communication scientifique à l'attention du grand public. (...)" et propose que l'ANR renforce significativement son action dans ce domaine dès 2012". Ce volet a finalement disparu lors de la réforme de l'appel à projets ANR. www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/user_upload/documents/2012/anr-aeres-2011.pdf

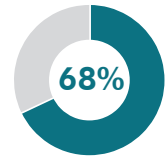
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

Rentrée 2019



PROPOSITION #13 - ENQUÊTES RÉGULIÈRES SUR L'ENGAGEMENT DES CHERCHEURS DANS LA MÉDIATION

Taux d'avis favorable



"RÉALISER ET PUBLIER DES ENQUÊTES RÉGULIÈRES SUR L'ENGAGEMENT DES CHERCHEURS DANS LA MÉDIATION"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

- # Il existe aujourd'hui peu d'outils de suivi de l'engagement des personnels de recherche dans la médiation, encore moins qui sont exploités
- # Il est donc difficile de procéder à un pilotage efficace de l'engagement des chercheurs dans la médiation.

OBJECTIFS DE LA PROPOSITION

- # Permettre d'évaluer si la mise en œuvre des actions est suivie d'effet, et de les adapter si nécessaire

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Développer une enquête utilisée tous les 5 ans :
 - un tronc commun à tous les organismes de recherche ainsi que les universités
 - un volet spécifique adaptable à chaque EPST
 - enquête au niveau individuel des personnels de recherche
 - privilégier les QCM dans ces enquêtes (combien d'action de médiation scientifique avez-vous mené dans les 12 derniers mois, domaine d'activité, type d'action, avec combien de personnels de recherche avez-vous collaboré, avec la société civile...)
 - s'appuyer sur les travaux déjà réalisés par l'OCIM
- # Permettre que ces échelles qualitatives / quantitatives soient partagées et utilisables par exemple dans les HCERES
- # S'assurer que les résultats de l'enquête soient envoyés à tous les chercheurs

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Un outil de pilotage adéquat pour guider la pertinence et la mise en œuvre de changements structurels/conjoncturels.

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # MESRI : deux tours de tables multi-sectoriels (instituts et agence de recherche, acteurs universitaires, musées et centres de sciences, acteurs de terrain, financeurs privés) pour s'accorder sur les moyens d'évaluation partagés à utiliser (questions de QCM, critères), un ETP en charge

EPST, EPIC, Université : large diffusion de l'enquête

ou : appel à projet de l'ANR

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

établissement, pilotage, analyse de l'enquête : 1 ETP au ministère

diffusion de l'enquête : coût minime

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

Pour les rapports d'activité : la case du compte rendu d'activité de recherche du CNRS, à adapter pour en simplifier l'analyse (étude réalisée par Jensen et al. 2008)

Rapports d'activité des chercheurs Inserm : volet Valorisation sociétale-communication vers le grand public et volet Interactions avec la société civile/l'environnement social et culturel du CV en ligne

Pour l'enquête centralisée :

- en Europe : enquête de la Royal Society en 2008, étude avec plusieurs milliers de répondants
- aux États-Unis, une enquête est en cours auprès de 70 000 personnels de recherche, par l'American Association for the Advancement of Science

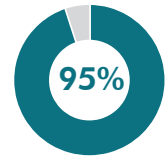
VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

Rentrée 2019



PROPOSITION #14 - MÉDIATION PARMIS LES OBJECTIFS DES RESPONSABLES DES EPST, EPIC ET UNIVERSITÉS

Taux d'avis favorable



"SENSIBILISER DIRECTEMENT LES PRÉSIDENTS D'ORGANISME DE RECHERCHE AVEC UN OBJECTIF DE MOBILISATION DES PERSONNELS DE RECHERCHE"

I - QUEL EST LE PROBLÈME À RÉSOUDRE, QUELS OBJECTIFS POUR PROPOSITION ?

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

- # Les présidences des organismes de recherche ne sont pas suffisamment mobilisées par la question de médiation scientifique

OBJECTIFS DE LA PROPOSITION

- # L'idée que les présidences impulsent dans l'organisme une dynamique dans la structure

II - EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION ?

- # Introduire dans la lettre de mission des présidents d'organismes de recherche un objectif de mobilisation des personnels de recherche a minima à 1/2 journée par chercheur par an
- # Prévoir l'envoi d'un courrier ministériel à l'issue du colloque à l'ensemble des présidences actuelles encourageant chaque présidence d'université à recommander un engagement a minima d'une 1/2 journée par chercheur par an

III - QUEL EST L'IMPACT ATTENDU ?

- # Une dynamique dans les EPST, EPIC et universités

IV - QUELLES ACTIONS À MENER POUR METTRE EN ŒUVRE ET PAR QUI ?

- # Décision ministérielle dans la rédaction des lettres de mission des présidents
- # Décision ministérielle dans la rédaction de la lettre aux présidents actuels
- # Ajuster le cadre législatif et réglementaire pour faire inscrire la médiation scientifique parmi les objectifs des EPST, EPIC et des Universités dans leur mission

V - QUEL EST L'ORDRE DE GRANDEUR DES COÛTS ASSOCIÉS À PRÉVOIR ?

- # Aucun coût spécifique associé à cette mesure

VI - Y A-T-IL DES EXEMPLES EXISTANTS, FRANÇAIS OU ÉTRANGERS, DONT S'INSPIRER ?

VII - QUEL POURRAIT ÊTRE LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ?

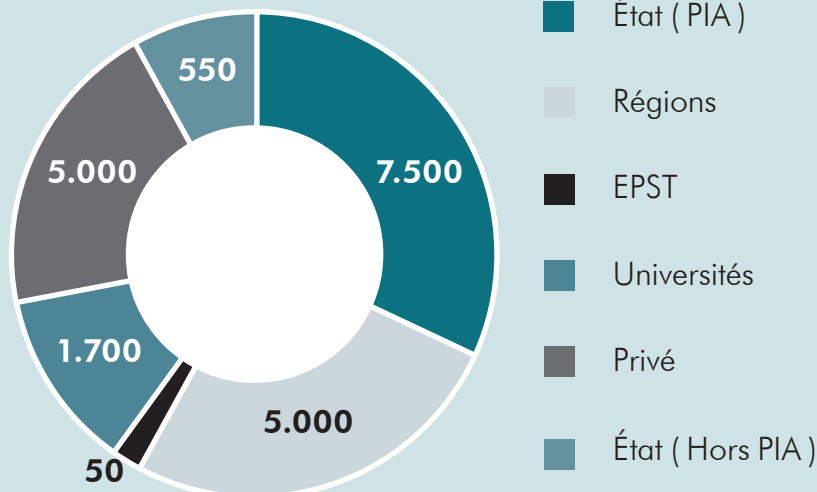
- # Rentrée 2018



ANNEXE I - RÉCAPITULATIF DES FINANCEMENTS REQUIS (PREMIÈRE ESTIMATION)

RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS		RATIONNEL ET HYPOTHÈSES	FONDS REQUIS	FINANCEUR
Axe I - Sensibiliser les chercheurs				
I-1	Colloque international sur les sciences de la communication scientifique	Frais du colloque	~ 200K€	Auto-financement
I-2	Valorisation de la médiation auprès des personnels de recherche		-	
I-3	Prix de médiation scientifique pour les personnels de recherche	Montant des prix	~ 50K€	EPST
Axe II - Mettre en action les chercheurs				
II-4	Programmes de médiation à large échelle, ciblés sur scolaires, nouveaux médias	AAP pour toucher tous les élèves 3 fois dans leur scolarité (~3 millions/an)	~ 7 500K€	État (PIA)
II-5	Rencontres entre les personnels de recherche et la société	Financement de 25 nouveaux Fab Labs	~ 5 000K€	Régions
II-6	Plateforme collaborative de mise en relation chercheurs - projets de médiation	Frais d'exploitation de la plateforme	~ 150K€	État
Axe III - Outiller et former les chercheurs				
III-7	Plateforme collaborative de ressources en médiation pour les chercheurs	Frais de création puis d'exploitation de la plateforme	~ 150K€	État
III-8	Inclusion de la médiation dans la formation des personnels de recherche		-	
III-9	Coopération chercheurs/médiateurs critère de financement de la médiation		-	
Axe IV - Faciliter le changement institutionnel				
IV-10	Valorisation de la médiation dans les carrières	3h de décharges éq.TD pour 30% des enseignants/chercheurs	~ 1 700K€	Universités
IV-11	Directions et chaires de culture scientifique	1 chaire dans 25 universités (200k€/chaire)	~ 5 000K€	Privé
IV-12	Critère "médiation scientifique" dans les financements		-	
IV-13	Enquêtes régulières sur l'engagement des chercheurs dans la médiation	1 ETP dédié au ministère	~ 50K€	État
IV-14	Médiation parmi les objectifs des responsables des EPST, EPIC, universités		-	
Total			~ 20M€	

ORDRE DE GRANDEUR DES FONDS REQUIS PAR FINANCEUR

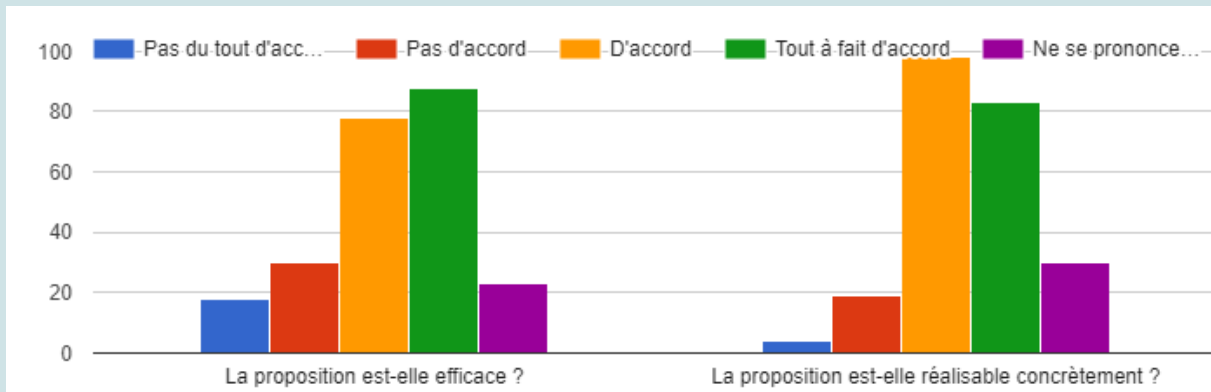




ANNEXE II - RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES PROPOSITIONS (AU 4 SEPTEMBRE 2018)

I - SENSIBILISER LES CHERCHEURS

1 - "ORGANISER ANNUELLEMENT EN FRANCE UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE EN SCIENCES DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE."



D'accord/Tout à fait d'accord : 78%

- Signal important à envoyer à l'ensemble des personnels de recherche
- Outil indispensable, en particulier dans les SHS
- Levier de rayonnement pour la France
- Permet d'identifier de bonnes idées
- Moyen efficace pour lever des barrières entre professions et entre disciplines

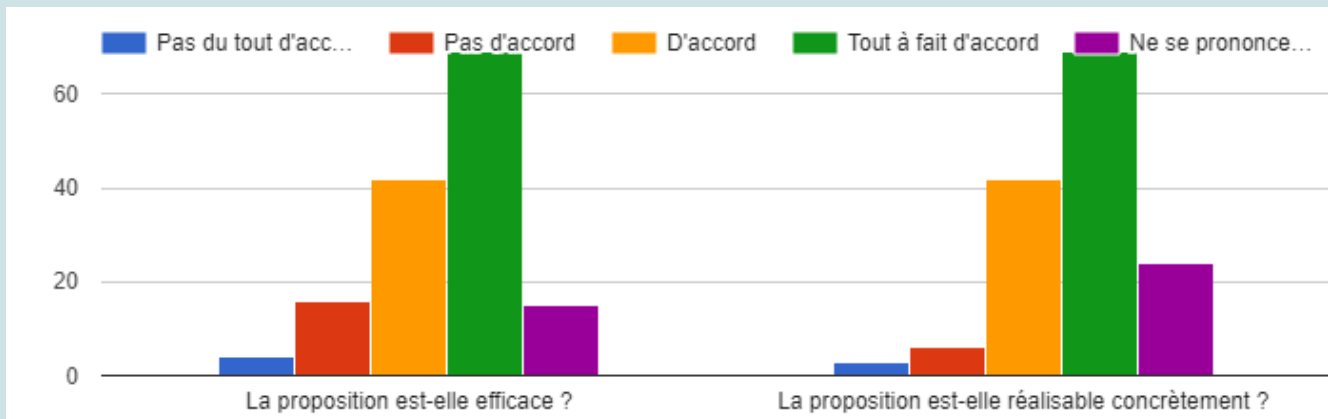


Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 22%

- Impact potentiellement limité, du fait d'un public restreint
- Difficultés à atteindre tous les territoires
- Comment représenter toutes les sciences ?
- Les colloques sont des outils de diffusion scientifique, mais pas vraiment de sensibilisation des chercheurs
- Quid de la diffusion au grand public ?
- Un colloque de plus ?



2 - "VALORISER AUPRÈS DES CHERCHEURS LES ACTIONS DE MÉDIATION IMPLIQUANT DES CHERCHEURS, PAR EXEMPLE, VIA UNE SECTION DÉDIÉE DANS LES JOURNAUX DES ORGANISMES DE RECHERCHE ET SON INCLUSION DANS LA SESSION D'INFORMATION DANS LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES CHERCHEURS."



D'accord/Tout à fait d'accord : 85%

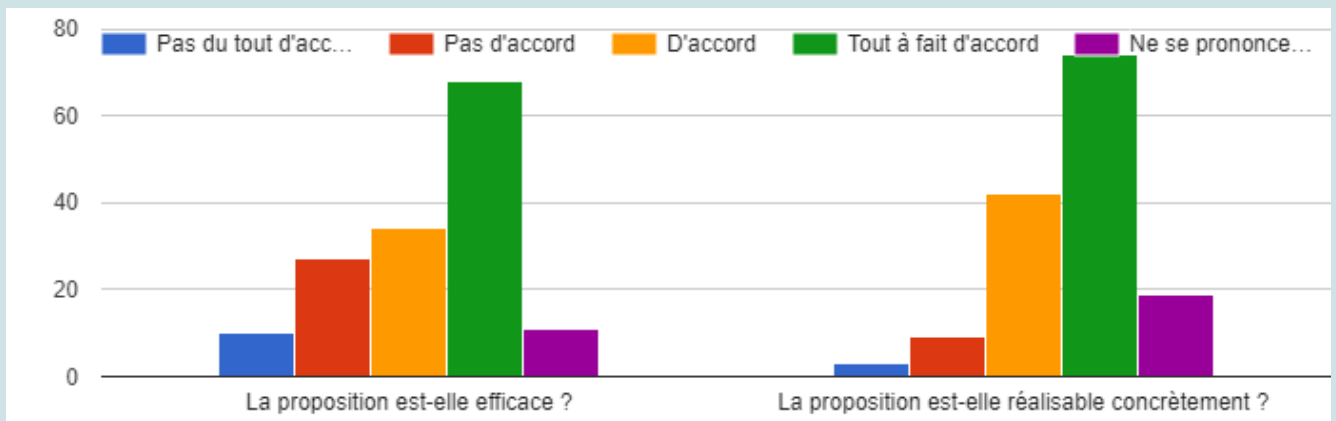
- Cela donne de la reconnaissance, importante pour renforcer l'engagement individuel
- Pourrait convaincre des nouveaux acteurs à s'impliquer
- Valorise les activités existantes
- Bonne manière de permettre de dégager du temps pour les chercheurs



Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 15%

- Impact potentiellement limité
- Ne résout pas en tant que tel la question du manque de disponibilité des chercheurs
- Cela existe déjà à certains endroits

3 - "AJOUTER POUR LES CHERCHEURS UN "PRIX DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE / SCIENCES PARTICIPATIVES AUX DISTINCTIONS DÉJÀ DÉCERNÉES PAR LES ORGANISMES SCIENTIFIQUES (EX. MÉDAILLES DU CNRS)."



D'accord/Tout à fait d'accord : 74%

- Montrer à tous que c'est une activité légitime dans le cadre de sa mission de chercheur.
- Décoreller sciences participatives et médiation.
- L'aspect "course au prix" est anecdotique, mais la mise en place d'une telle distinction permettrait certainement de davantage valoriser et mettre en avant ces activités, et de donner un signal de la part des organismes qu'ils les valorisent.
- Proposition simple et efficace !

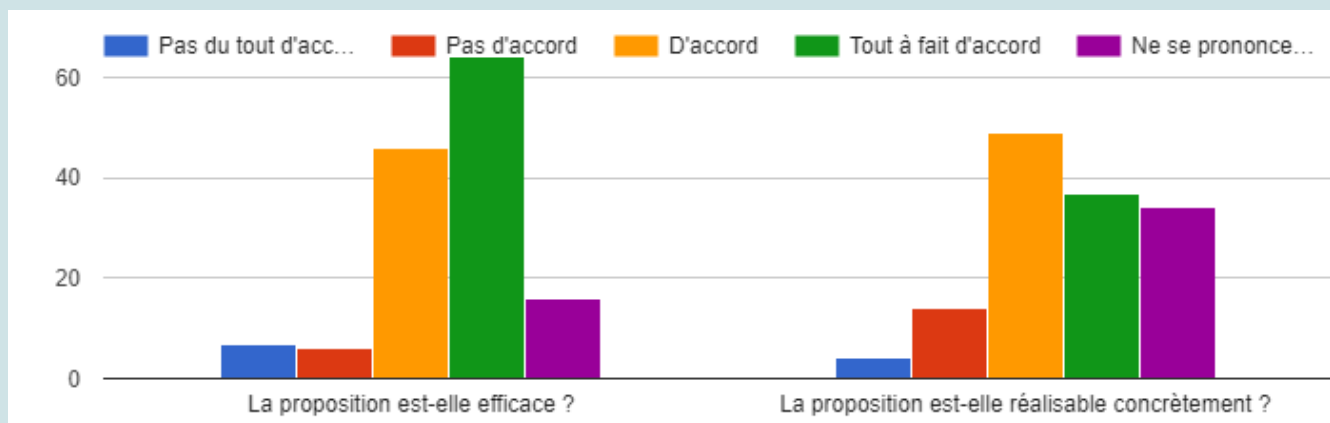


Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 26%

- Ce n'est pas une activité méritante. Ce devrait être une activité banale du chercheur
- Il faut sortir de cet esprit permanent de compétition typique du monde macronien.
- Je trouve inefficace de récompenser par des prix
- Valoriser un chercheur ne me semble pas pertinent car il faut valoriser une démarche globale et non individuelle.

II - METTRE EN ACTION LES CHERCHEURS

4 - "METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE IMPLIQUANT DES CHERCHEURS À LARGE ÉCHELLE AVEC DEUX PRIORITÉS SUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES NOUVEAUX MÉDIAS, PAR EX. VIA UN APPEL À PROJET PIA/SGPI DE ~10 M€."



D'accord/Tout à fait d'accord : 89%

D'accord : Des programmes existent déjà (PAIDEA), mais il faut certainement encourager la médiation scientifique sur le modèle de ce qui se fait pour l'éducation artistique et culturelle. Il est important d'aider financièrement les laboratoires dans cette démarche

Tout à fait d'accord : Il faudrait associer les établissements du primaire et mettre en place des programmes concrets avec retour. Les établissements scolaires sont à mon sens le principal public à viser, et les nouveaux media sont incontournables dans une stratégie de communication pour les atteindre.

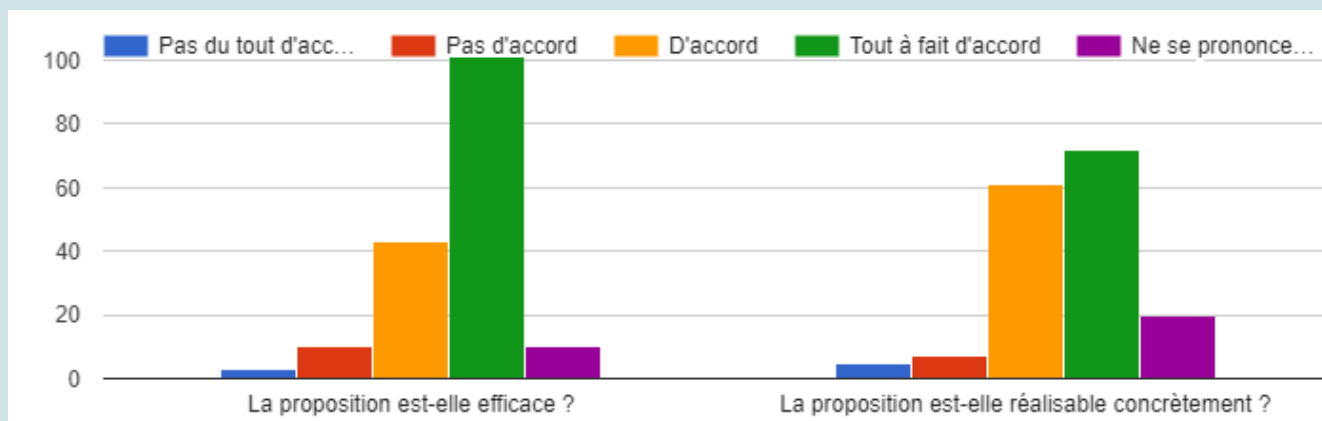


Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 11%

Pas du tout d'accord : Le "large échelle", la centralisation extrême peut tuer les initiatives. Sur les nouveaux médias, j'aperçois un risque négatif de concurrence "déloyale" avec les déjà très bons vulgarisateurs scientifiques (sur YouTube) qui ne sont pas tous chercheurs

Pas d'accord : Les chercheurs ont autre chose à faire ? Bref ... Nous voyons bien sur le terrain que les chercheurs et chercheuses ont des temps limités pour la mise en pratique des actions de médiation...aller faire de la médiation dans un établissement scolaire est une opération à trop faible impact

5 - "DÉVELOPPER LES RENCONTRES ENTRE LES CHERCHEURS ET LA SOCIÉTÉ PAR LA DÉFINITION ET LE DÉPLOIEMENT PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES DE PROGRAMMES D'ACTION SPÉCIFIQUES CENTRÉS SUR CE THÈME."



D'accord/Tout à fait d'accord : 92%

D'accord : Il faut libérer du temps aux chercheurs pour cela... Pour une mise en œuvre efficace, je pense qu'il faut au maximum augmenter le temps d'échange au même niveau (moins de "conférences", plus de rencontres). Les demandes de financement de colloques scientifiques devraient avoir une rubrique obligatoire "Action de médiation", avec ligne budgétaire dédiée et préciser les partenariats avec des structures de type Fablabs il faut que cet engagement soit valorisé dans l'activité des chercheurs.

Tout à fait d'accord : Oui à condition d'en faire la publicité auprès des chercheurs; La diffusion de la recherche pour tous est fondamentale. Tout à fait à condition que ces rencontres bénéficient d'une couverture médiatique et journalistique. Quid de la formation scientifique des journalistes ?

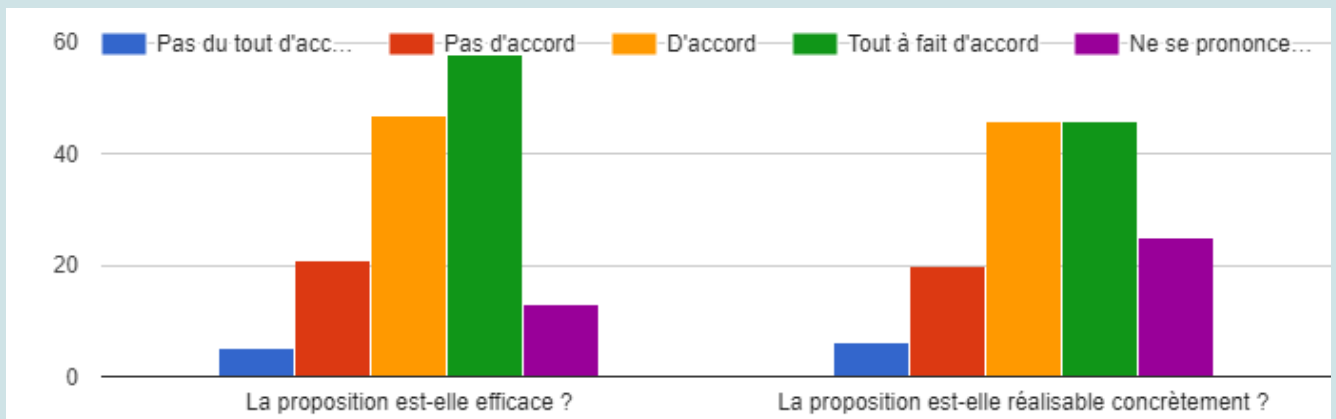


Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 8%

Pas du tout d'accord : Tout est négatif. Aucune mise en oeuvre efficace de possible

Pas d'accord : Les chercheurs sont déjà débordés, il faudrait employer des personnes issues de la recherche pouvant réaliser ces rencontres. Les docteurs au chômage abondent, cela tombe bien...Les exemples évoqués concernent selon moi un public très restreint

6 - "METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME PUBLIQUE COLLABORATIVE "GUICHET UNIQUE" POUR RECENSER ET METTRE EN RELATION LES CHERCHEURS ET LES PROJETS DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE."



D'accord/Tout à fait d'accord : 80%

D'accord : L'idée d'avoir une plateforme unique faciliterait la visibilité pour tous. C'est simple et rapide pour les chercheurs, très accessible.

Tout à fait d'accord : Bonne idée si la double entrée est prise en compte : la possibilité pour les scientifiques d'exprimer leurs besoins et celle des acteurs de la médiation leurs attentes. Bonne idée, mais qui s'y colle ? Dans quel type de structure ? Et avec quel budget ? Quel rôle pour les directions des établissements ?



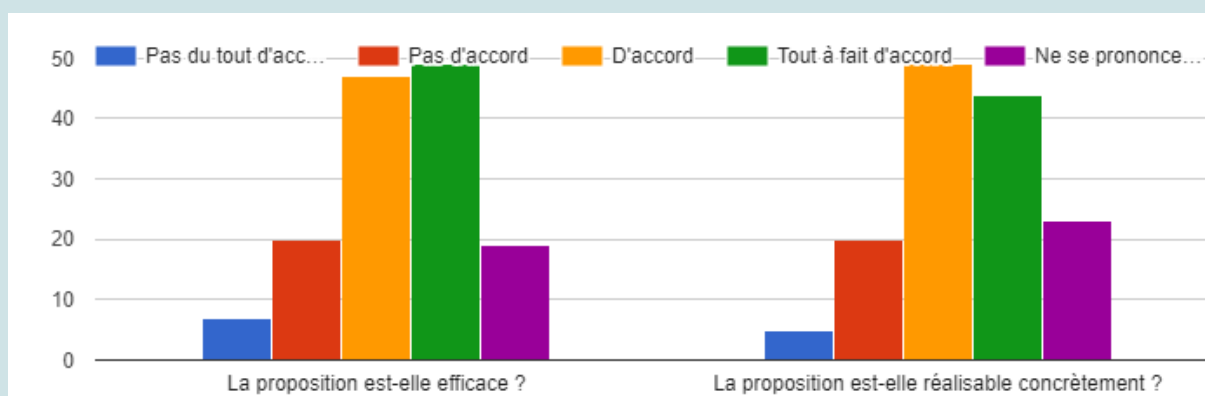
Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 20%

Pas du tout d'accord : Ce genre de centralisation marche peut-être. Le contact humain fonctionne en la matière ; trop grande échelle. Il y a déjà trop de plateformes. Personne ne s'en servira.

Pas d'accord : (Ça risque d'être une usine à gaz). La logistique me semble énorme, sans financement de postes dédiés il y a déjà des initiatives du genre p.ex. Cobaye, qui méritent qu'on les soutienne plutôt qu'on mette en place des nouvelles choses.

III - OUTILLER ET FORMER LES CHERCHEURS

7 - "METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME COLLABORATIVE DE RESSOURCES POUR LES CHERCHEURS (EX. MOOC, MODULES DE FORMATIONS, "MEDIA CENTER", FORUM D'ÉCHANGES) - INTÉGRÉE À LA PLATEFORME "GUICHET UNIQUE." (CF PROPOSITION 6)"



D'accord/Tout à fait d'accord : 78%

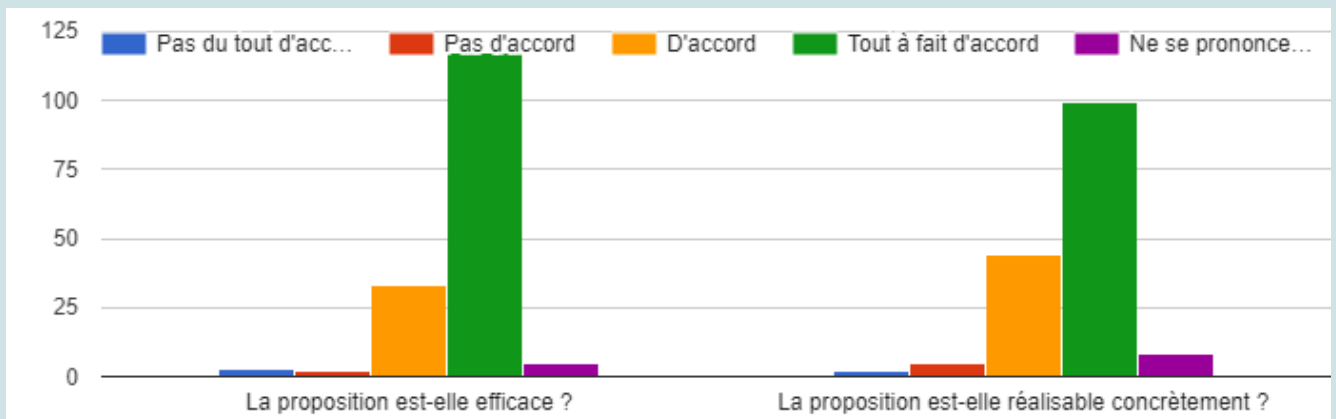
- Tout ce qui rend la médiation plus facile favorisera les initiatives. Encore faut-il que la plateforme en question soit bien conçue.
- Une fois la plateforme en place, autant la rentabiliser pour y joindre des ressources utiles aux chercheurs (et éventuellement aux médiateurs, réciproquement). Cela rejoint l'idée de tout centraliser au même endroit, pour trouver facilement une information ou une ressource.
- Mettre en place un parcours de formation monté en partenariat entre les universités et les CCSTI



Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 22%

- Attention à ne pas limiter l'accès aux seuls chercheurs ; le risque est de rester confiné entre spécialistes
- Appétence des chercheurs pour ce type de dispositif ?
- Nécessité d'interfaces très pratiques car les chercheurs ne prendront pas le temps de s'y former
- Pourquoi une plateforme unique ?
- Potentiellement coûteux. Quel financement ?
- Sonder les interwebs pour savoir ce qui existe déjà, ce qui peut être mutualisé, regroupé, copié éventuellement.

8 - "INCLURE LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE DANS LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LES EPST ET LES UNIVERSITÉS (EX. BONNES PRATIQUES DE COMMUNICATION, USAGE DES NOUVEAUX MÉDIAS, TRAITEMENT DES SUJETS SCIENTIFIQUES CONTROVERSÉS)."



D'accord/Tout à fait d'accord : 97%

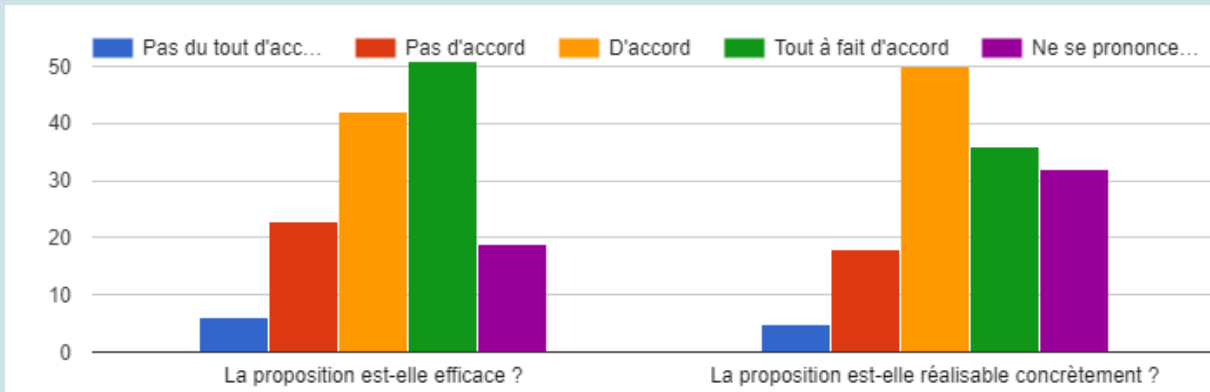
- Un immense oui, je trouve aberrant que ce type de formation ne soit pas proposé (ni aux étudiants, ni aux chercheurs permanents, seuls les doctorants peuvent y avoir accès en cherchant bien,
- Je suis un fervent partisan des modules de médiation scientifique. Je pense qu'elles donnent un relief particulier aux études, qu'elles permettent à nos étudiants de s'approprier beaucoup mieux les savoirs plus théoriques qu'ils reçoivent
- En cours dans les programmes de formation des doctorants. très efficace
- Bonne idée car j'ai déjà fait intervenir des chercheurs dans mes classes qui n'étaient clairement pas de bons communicants



Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 3%

- La formation doit vraiment être de grande qualité pour ne pas décourager les chercheur/e/s
- Point négatif : tout le monde n'est pas fait pour et n'est pas intéressé par la vulgarisation donc pourquoi le systématiser ?
- La formation doit donner lieu à une contrepartie (compter en heures de formation pour la thèse par ex.)
- C'est super ... si TOUS les chercheurs doivent y participer, pas que ceux qui sont en cours de doctorat comme c'est fait pour le cours d'éthique
- Il faudrait surtout des cas pratiques voire des stages.
- Existe déjà au CNRS et à l'Inserm

9 - "FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE CHERCHEURS ET MÉDIATEURS SCIENTIFIQUES PROFESSIONNELS (Y COMPRIS DANS LES MUSÉES) EN EN FAISANT UN CRITÈRE DE FINANCEMENT DE LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE."



D'accord/Tout à fait d'accord : 76%

- Indispensable pour la formation des médiateurs scientifiques professionnels
- Cela ne forcera pas forcément de nouveaux chercheurs à s'impliquer mais ça permettra de légitimer ceux qui le font.
- L'injonction de coopération permettra la réalisation d'action réellement co-construite et non pas juste élaboré par l'un des protagonistes dans son coin
- Chercheurs et médiateurs travaillant de concert ne peut qu'être bénéfique. Favoriser ce type de collaboration via le financement de la médiation scientifique semble un bon levier.

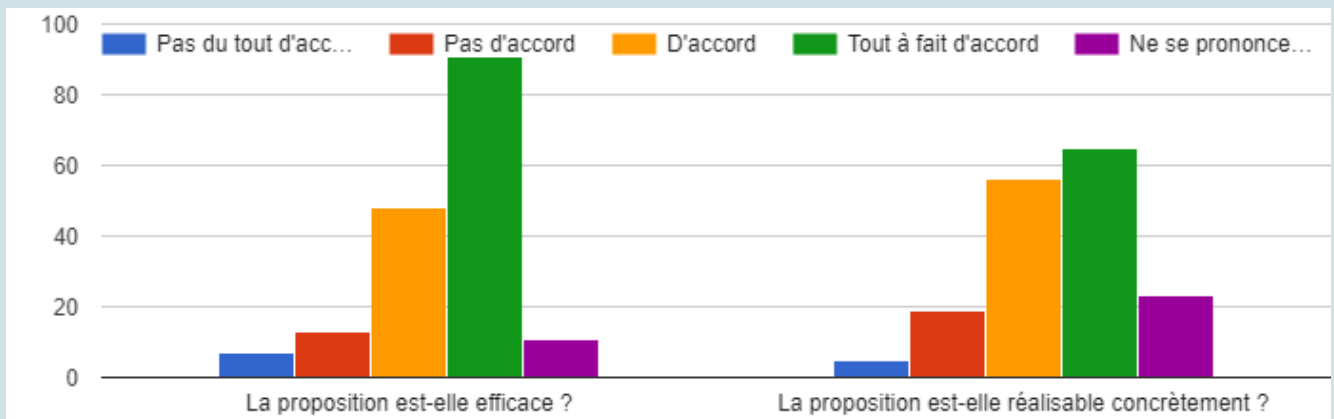


Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 24%

- Risque de conflit d'intérêt ?
- Pas pertinent d'en faire un critère de financement
- La médiation scientifique est déjà extrêmement mal financée. Rajouter un nouveau critère extrêmement difficile à mettre en place pour les petites structures ou les structures en zone rurale risque d'être plus pénalisant pour la médiation qu'utile à l'implication des chercheurs.
- Si le but est de favoriser la méditation il ne faut pas poser de contraintes à l'obtention d'un financement pour cela
- Les médiateurs nous sollicitent et de nombreux chercheurs souhaitent y participer, ce n'est pas le problème. Le problème est le manque de temps, d'énergie, et de valorisation des activités de médiation pour les chercheurs. Il serait stupide de punir les médiateurs de cet état de fait.

IV - FACILITER LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL

10 - "VALORISER DANS L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES CHERCHEURS L'IMPLICATION DANS LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE, PAR EX. EN EN FAISANT UN CRITÈRE DANS LE RECRUTEMENT OU LE PASSAGE DE CLASSE, OU EN ACCORDANT DES CRÉDITS UNIVERSITAIRES AUX DOCTORANTS."



D'accord/Tout à fait d'accord : 88%

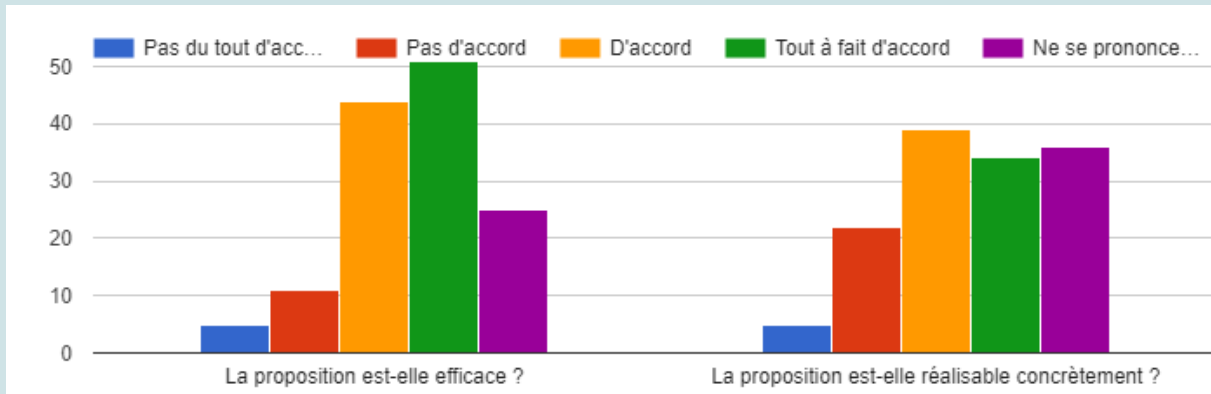
- C'est LA clef. La médiation ne décollera vraiment que quand elle sera une mission des enseignants-chercheurs, valorisée dans la carrière au même titre que l'enseignement, la recherche et les charges administratives.
- C'est la seule mesure réellement efficace pour favoriser et faire reconnaître ces activités et il serait judicieux de faire accompagner les sections du CNU par des experts indépendants pour éviter toute dérive
- Ce serait merveilleux, mais la réticence institutionnelle est grande :/
- Oui oui oui. En faire un critère de recrutement (un peu extrême) mais accorder des crédits universitaires serait facilement faisable et pourrait inciter des doctorants à se lancer.



Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 12%

- Je ne suis pas pour que cela soit un critère de recrutement mais oui pour un critère d'avancement et un crédit universitaire pour les doctorants
- Il faut permettre une certaine flexibilité. Tout le monde n'est pas bon en médiation non plus. Valoriser d'avantage ceux qui le font sans forcément pénaliser ceux qui ne le font pas.
- Il n'y a quasiment plus d'ouverture de poste, ni de promotion professeur des universités; il est donc déraisonnable de demander aux comités d'inclure l'investissement dans la médiation scientifique dans leur critères
- Les chercheurs et doctorants issus de labo en ayant plus de moyens auront plus de facilité que les autres comme d'habitude.

11 - "METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS ET DES CHAIRES DE CULTURE SCIENTIFIQUE DANS LES EPST, UNIVERSITÉS, VOIRE SOCIÉTÉS SAVANTES."



D'accord/Tout à fait d'accord : 86%

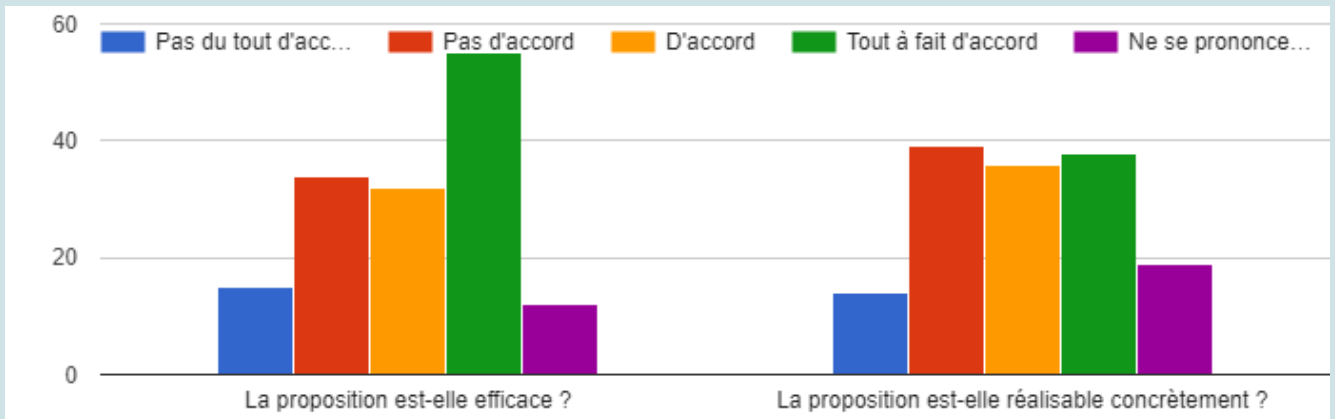
- Cela permettrait d'identifier un référent pour la communauté scientifique. Il serait force de proposition d'interactions avec la société et recueillerait les idées de la base au niveau local. Un réseau de chaires permettrait un bon maillage sur le territoire.
- Mettre en place une structure pour organiser cette démarche paraît essentielle
- Penser aussi au sciences sociales
- Et recruter des médiateurs dans les EPST...
- Ces personnes auraient clairement cela comme mission principale, plutôt que de le faire en plus du reste comme pour la plupart des chercheurs
- Ce serait une façon d'aider l'évolution des mentalités.



Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 14%

- Je doute que les EPCST aux moyens déjà réduits soient réceptifs à la proposition.
- Je préfère des directions ,les chaires seraient aussi utiles mais il ne faut pas faire uniquement de la recherche ,il faut passer à l'action de terrain
- Déjà fait
- Cela fait sens dans les universités. Dans les EPST, moins, me semble t-il.
- Il faut un investissement collectif de tous les collègues, pas une chaire spécifique mondaine
- Attention à ce que cela ne devienne pas trop lourd à gérer administrativement pour les chercheurs

12 - "INCLURE UN VOLET "MÉDIATION SCIENTIFIQUE" DANS LES FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS ET UNE LIGNE BUDGÉTAIRE MÉDIATION SCIENTIFIQUE DU PROJET DANS LES FORMULAIRE DES DEMANDES DE FINANCEMENT DE RECHERCHE, PUBLIQUES ET PRIVÉES."



D'accord/Tout à fait d'accord : 64%

D'accord : "Cela pourrait avoir des effets pervers d'actions de médiation "bidon" ou oubliées une fois le financement obtenu, mais si c'est systématique je suppose que l'effet général serait positif.

En revanche, je pense que ce critère serait considérablement plus facile à mettre en oeuvre dans certains domaines que dans d'autres, ce qui n'est pas très équitable."

Tout à fait d'accord : "le facultatif ne marche pas. Mais il faut que la médiation soit bien faite, par des professionnel et avec une ligne budgétaire dédiée, et une évaluation cohérente"

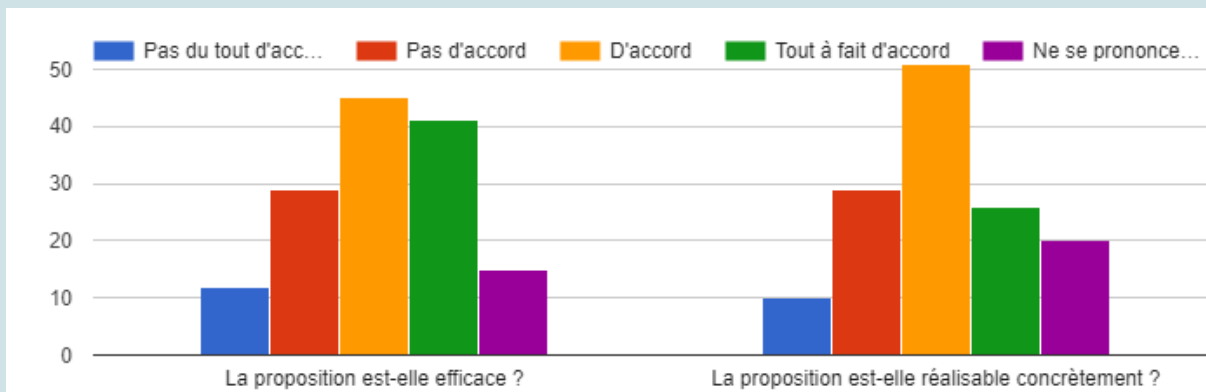


Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 36%

Pas du tout d'accord : "Tous les projets de recherche ne se prêtent pas à la médiation scientifique. Et cela peut avoir des effets pervers, en incitant à la communication au détriment de la rigueur scientifique. La science doit être financée en tant que telle. La médiation aussi. Mais ce n'est pas la même chose, et les deux ne sont pas toujours liés."

Pas d'accord : "Il me semble dangereux de systématiser le critère."

13 - "RÉALISER ET PUBLIER DES ENQUÊTES RÉGULIÈRES SUR L'ENGAGEMENT DES PERSONNELS DE RECHERCHE DANS LA MÉDIATION."



D'accord/Tout à fait d'accord : 67%

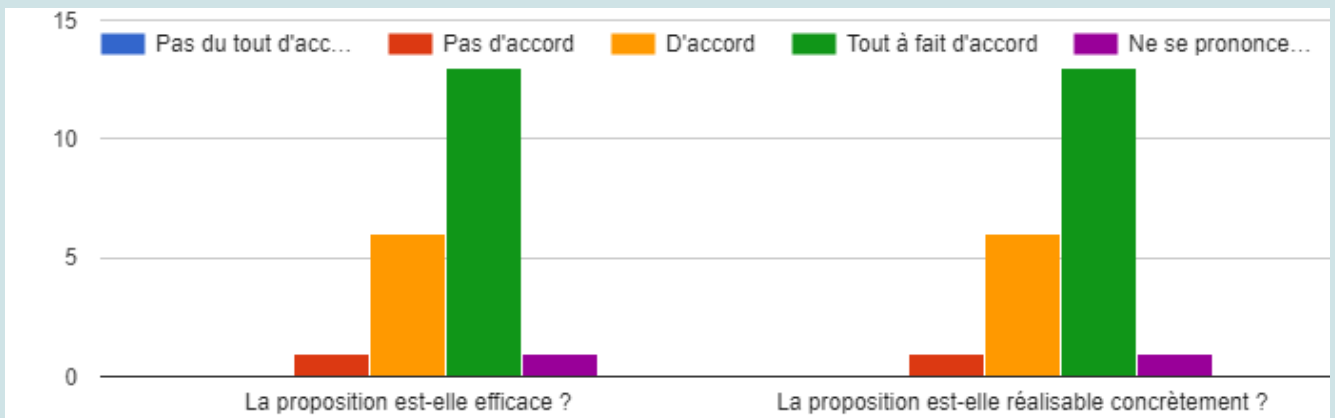
- Permettra de faire changer approches, une 'obligation' qui permet d'accélérer ... méthode éprouvée sur autres sujets
- Reprendre et généraliser l'item présent dans le CRAC des chercheurs CNRS par exemple
- Il est facile de mesurer quantitativement l'intensité de l'engagement des chercheurs, il est beaucoup plus difficile de mesurer la qualité de cet engagement. Or c'est tout autant nécessaire. Combien de chercheurs font des interventions médiatiques ou écrivent des livres qui ne font que refléter leurs opinions et qui déforment l'état international des connaissances? Qui va évaluer cela?



Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 33%

- Il ne faut pas que la médiation devienne une contrainte mais demeure un plaisir (plaisir de partager ses connaissances).
- Je crains toute bureaucratisation de la question. Si on devait introduire cela dans le suivi des carrières aujourd'hui, il y aurait un rejet. Il faut d'abord convaincre par l'exemple et les expériences.

14 - "INCLURE LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE PARMIS LES OBJECTIFS FIXÉS AUX RESPONSABLES DES EPST, EPIC ET DES UNIVERSITÉS."



D'accord/Tout à fait d'accord : 95%

- Important de mobiliser les décideurs
- Principal changement selon moi. Beaucoup des propositions précédentes découleront de celle ci en toute logique.
- La médiation doit être un des objectifs de tout chercheur et celui-ci doit encouragé par sa tutelle !
- OUI bien sûr



Pas du tout d'accord/Pas d'accord : 5%

- Encore une fois, c'est super de donner des objectifs. Mais c'est surtout de moyens dont on aurait besoin...





COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Dominique Brossard, Chair of the Life Science Communication Department, University of Wisconsin, Madison

Dominique Gillot, Présidente du Conseil National de la CSTI

Prof. Antoine Petit, Président du CNRS

Prof. Alain Prochiantz, Administrateur du Collège de France

Prof. Cédric Villani, Premier Vice-Président de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques



MODÉRATEURS DES ATELIERS

Daniel Agazinski, Chef de projet à France Stratégie

Prof. Daniel Andler, Sorbonne Université & sciences cognitives/Ecole normale supérieure

Dr. Vincent Bontems, Philosophe, CEA/Mines

Dr. Manon Bril, docteure en histoire contemporaine, vidéaste de vulgarisation scientifique

Dr. Suzanne de Cheveigné, Directrice de recherche émérite, CNRS/Centre Norbert Élias

Dr. Vincent Haeghele, Conservateur des bibliothèques

Dr. Pablo Jensen, Directeur de recherche CNRS/ENS Lyon, auteur

Simon Laurent, Président du Réseau Français des Fablabs, Administrateur du Réseau des Petits Débrouillards Grand Est



COMITÉ D'ORGANISATION

Ange Ansur, Directrice, Les Savanturiers

Dr. Sébastien Carassou, Docteur en astrophysique, vidéaste scientifique

Dr. Elodie Chabrol, Fondatrice et Directrice, Pint of Science France

Clara de Bort, Cadre dirigeant secteur public

Dr. Héloïse Dufour, Directrice, Le Cercle FSER

Dr. Florian Forestier, Docteur en philosophie

Dr. Tania Jenkins, Conseillère en politique scientifique, communication scientifique

Dr. Virginie Tournay, Directrice de recherche CNRS/CEVIPOF, conseil scientifique OPECST

Claude Tran, Proviseur honoraire



GRÂCE AU SOUTIEN DE

